

NR flash

SPORTS en p. 5 et 6
 — Le cyclisme valaisan
 — Nos équipes dans le tour final
 — Sport-Toto
 INF. LOCALES en p. 7, 9, 11, 12, 13, 14 et 15
 — Déplacement de l'aérodrome de Rennaz
 — Derniers devoirs
 — Au Conseil général
 INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 16

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN
 Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le n° 30 ct

du 16 janvier au 1er février 1967
Soldes
Veste mouton tourné
 pour dame (Fr. 618.—)
 Soldée **Fr. 480.—**
 confection
Moix s/a
 LA CROISÉE — SION

M. PODGORNÝ AU VATICAN

(Par télex, de notre correspondant à Rome Georges Huber)

Qui donc, dans le passé, aurait jamais imaginé qu'un jour, dans une voiture arborant le drapeau rouge avec le marteau et la faucille, le chef de l'Etat soviétique traverserait la place Saint-Pierre, et que, salué par les Gardes suisses, il entrerait dans la Cité du Vatican pour s'entretenir pendant plus d'une heure avec le Chef de l'Eglise catholique ?

Les journalistes ayant été exclus des palais du Vatican pendant la rencontre, force est de nous en tenir au communiqué officiel et aux détails donnés par Radio-Vatican. (Voir en page 2 le communiqué officiel). Quelques observations sont néanmoins possibles. Le Saint-Siège s'est manifestement efforcé de souligner l'importance de la rencontre, en multipliant les marques d'honneur données au chef de l'Etat russe, dans le cadre restreint d'une visite privée.

DETENDU ET SOURIAN

Contrairement à ce qui s'était fait lors de la visite des époux Adjupei à Jean XXIII et de celle de Gromyko à Paul VI, le Vatican a publié immédiatement après l'audience un communiqué sur l'objet de l'entretien: la paix

politique à travers le monde et la paix religieuse dans les territoires de l'Union Soviétique. Ainsi donc le problème de la persécution derrière le rideau de fer a été abordé par les deux interlocuteurs. Fait significatif: Paul VI avait pour interprète le Père Olsk, jésuite russe, ancien recteur du Russicum, ce séminaire romain qui forme « les parachutistes de Dieu », ou missionnaires clandestins destinés à l'URSS.

On a remarqué qu'après l'audience, dans sa visite aux musées du Vatican et à la basilique Saint-Pierre, le président Podgorný s'est recueilli sur la tombe de Jean XXIII.

UNE FLAMME

Quels seront les fruits des trois heures passées par le président Podgorný dans la Cité des Papes? Du côté catholique, on veut espérer avant tout une amélioration des conditions de la religion dans les territoires de l'URSS et, sur un plan mondial, une coopération pratique plus étendue pour la défense de la paix, si opposées que soient la doctrine catholique et l'idéologie marxiste.

Quelle a été l'impression faite par Paul VI sur son interlocuteur russe? Dans quelle mesure le président Podgorný, qui est athée, s'est-il ouvert aux arguments religieux du Chef de l'Eglise? Aucune indiscretion n'a encore percé. Que la rayonnante et virile personnalité de Paul VI ait eu quelque influence sur son interlocuteur soviétique, on n'en saurait douter. On n'approche pas une flamme sans se laisser échauffer et éclairer par elle. Paul VI a quelque chose d'une flamme.

LE PREMIER JOUR

Les perspectives d'avenir? A la fin de l'audience qu'en mars 1963 Jean XXIII accorda au gendre de M. Khrouchtchev accompagné de son épouse, le Pape déclara: « Vous êtes journaliste et vous devez connaître la Bible. La Bible raconte que Dieu créa le monde et que le premier jour il lui donna la lumière. Puis la création se poursuivit encore durant cinq jours. Comme vous le savez, les jours de la Bible sont des époques géologiques très longues. Or, dans nos rapports, nous en sommes au premier jour. Nous nous regardons l'un l'autre dans les yeux et nous voyons qu'il y a la lumière. Le Seigneur, s'il le veut, nous montrera le chemin à parcourir. Il faudra du temps. Pour le

moment nous n'avons que l'espérance et la prière. »

Cette conclusion de Jean XXIII au terme de son entretien avec les époux Adjupei est aussi la nôtre après la visite de M. Podgorný à Paul VI.

Les documents et les faits manquent pour conjecturer l'avenir. Mais les motifs ne font pas défaut pour espérer que les trois heures passées par le chef de l'Etat soviétique dans l'antique Cité des Papes porteront tôt ou tard quelques fruits pour la paix religieuse derrière le rideau de fer et pour la paix politique à travers le monde.

Georges HUBER



CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE par M.-W. Suès

LA DIPLOMATIE EN MOUVEMENT

Les chancelleries sont sur les dents. Indéniablement hommes d'Etat et diplomates responsables des destinées de l'Europe cherchent à élaborer des rapports qui permettraient non seulement une meilleure compréhension réciproque, mais aussi et surtout une extension des échanges commerciaux en même temps qu'une stabilisation des relations politiques. Si le général De Gaulle a été le premier à donner le signal des déplacements spectaculaires, il faut reconnaître que le changement d'orientation remonte au remaniement ministériel de la République fédérale allemande.

Dès que MM. Erhard et Schröder furent remplacés par MM. Kiesinger et Brandt, respectivement à la Chancellerie et aux Affaires étrangères on se rendit compte que le gouvernement de Bonn, passant outre à certains postulats qu'avait décrétés, en son temps, le Dr Adenauer, étaient décidés à renouer avec l'Est, non point tant officiellement que commercialement. Bien que la reconnaissance de la République populaire d'Allemagne demeure la pierre d'achoppement d'un règlement européen généralisé, on cherche à tourner la difficulté en mettant en rapport l'Ouest germanique et les satellites de l'URSS, dont plusieurs se sont déjà libérés du contrôle de Moscou, pour autant que cette émancipation économique ne vienne pas gêner, ou contredire la ligne politique du Kremlin.

De leur côté, les maîtres de cette ancienne forteresse se sont mis à courir le monde. Ils forment une idéale troïka, car le chef de l'Etat, le chef du gouvernement et le secrétaire du par-

ti communiste, non seulement sont d'une collégialité à toute épreuve, mais encore jouissent de prérogatives absolument égales aux yeux des membres du Præsidium suprême et des autres conseils de l'Union. Comme le ton monte entre Moscou et Pékin, que les incidents vont en se multipliant, aussi bien dans les deux capitales qu'aux frontières des deux Etats, le Kremlin, redoutant des préoccupations sur deux fronts, serait heureux de lâcher du lest à l'Ouest et d'y trouver un « modus vivendi » qui, lorsque la guerre du Vietnam sera terminée, pourrait être étendu aux Etats-Unis.

TRANSFORMATION CONTINENTALE ?

Il se trouve que pour les besoins de sa cause, le très remuant et habile Premier ministre de Grande-Bretagne, à lui aussi, chaussé les bottes de sept lieues et court l'Europe occidentale après être allé à Moscou, où il a d'ailleurs invité ses interlocuteurs à venir à Londres. M. Wilson se rend compte que le redressement commercial et financier de l'Angleterre ne peut se faire que dans une Europe détendue, aussi bien politiquement qu'économiquement. Il se trouve qu'à cause des prochaines élections générales, le président de la République française éprouve à peu près les mêmes sentiments. Il a avantage à ne pas prêter, au moins momentanément, le flanc à la critique de ceux qui prônent l'union européenne. C'est pourquoi il n'a pas découragé M. Wilson dans son espoir d'une adhésion au Marché commun. Certes, il n'a pas caché les difficultés, mais comme l'An-

glais venait essentiellement pour s'informer, le Français n'a pas eu besoin de mettre les points sur les « i ». M. Wilson, d'ailleurs, poussé par le chef de l'opposition, M. Heath, qui souhaite même que le Premier ministre « aille plus vite » (sic!), a parfaitement compris ce qu'on pouvait espérer et ce qu'on pouvait redouter.

Pendant ce temps, M. Willy Brandt, soit par du personnel diplomatique, soit par des hommes d'affaires ou des financiers qui connaissent à fond les particularités des marchés des Etats de l'Est, satellites d'une URSS consentante, prospecte ces différents pays et cherche à y poser des jalons d'ordre économiques. Plus tard ceux-ci aideront à la reprise des relations diplomatiques, si la détente persiste et si les nuages qui couvrent l'Extrême-Orient n'envahissent pas le ciel entier.

D'ailleurs, quand la diplomatie de Bonn tente un rapprochement avec l'Est européen, elle est en plein accord avec celle de Paris. C'est une des constatations que le chancelier Kiesinger et le général De Gaulle ont faites. Or, il est déjà convenu qu'un membre de la troïka soviétique viendra à Paris avant la fin de l'année, tandis que le président de la République française se rendra à Varsovie, où, en ce qui concerne ces problèmes, on parle le même langage qu'à Moscou. Hongrie et Roumanie n'en employment d'ailleurs plus d'autres.

Et puis, par-dessus tout, le Kennedy-round presse! L'économie de l'Europe occidentale ne saurait manquer son échéance. C'est pourquoi, toutes négociations s'entre-croisant, quelle qu'en soit la nature, nous assistons à la première phase d'une transformation continentale qui, si elle aboutit, permettra de bien augurer de l'avenir.

Me Marcel-W. SUES.

« Hachisch-parties »

PARIS — Des « hachisch-parties » réunissant « artistes », étudiants et beatniks, avaient lieu tous les dimanches dans l'appartement d'un cinéaste américain. Incommodés par le bruit que faisaient ces curieux invités, les voisins se sont plaints. Après une rapide enquête, le cinéaste, Donald Zion, 37 ans, a été arrêté.

C'est en se mêlant à la foule des invités que les policiers purent observer le manège de certains d'entre eux qui roulaient des cigarettes, tiraient quelques bouffées et les passaient ensuite à leurs plus proches voisins.

Une perquisition a permis de découvrir dans l'appartement deux cubes de hachisch et une pipe ayant contenu du chanvre indien. Après interrogatoire, les invités ont été relâchés mais le cinéaste est toujours gardé à vue.

Chronique social

Au-delà des coopératives suédoises ?

Les coopératives suédoises KF (Koopérative Förbundet), datent de la fin du siècle dernier. Ce mouvement s'insère dans la vie économique du pays, au point de devenir aujourd'hui une des forces qui pèsent le plus sur l'évolution sociale, avec le mouvement syndical: plus du tiers de la population est membre du mouvement coopératif (1 400 000).

La KF se présente comme un service social, travaillant pour la régulation des prix et le bien du consommateur. En réalité, la variation des prix est très faible d'un système à l'autre: sur la base de 100 dans les magasins coopératifs, les commerçants indépendants vendent 101 et les grands magasins, du type Prisunic, vendent 99.

Les grands magasins d'une part, les coopératives d'autre part, accaparent les marchés. Le commerçant indépendant est-il inéluctablement voué à disparaître? Pour échapper à la mort ou à l'absorption, les petits commerçants lancent vers

1960 une formule nouvelle, qui tend à préserver leur liberté d'initiative tout en leur permettant de rester compétitifs: un certain nombre d'entre eux décident de se regrouper en grands magasins collectifs dans les nouvelles zones urbanisées. Cette expérience paraît dynamique et rencontre la faveur des consommateurs qui fréquentent assidûment ce nouveau type de magasin.

A Örebro, la quatrième ville suédoise du point de vue commercial, deux commerçants forment un groupe de travail avec une personnalité politique de la ville, pour étudier les possibilités d'un magasin collectif qui regroupe 25 commerçants de détail touchés par les mesures de rénovation urbaine, en gardant le maximum d'indépendance.

Ce magasin a eu en 1966 le chiffre d'affaires de 25 millions de Krs. Chaque rayon reste le domaine propre du commerçant indépendant qui loue directement la surface dont il a besoin. Le locataire du rayon embau-

che son propre personnel, fait sa propre politique d'achat. Aucune séparation ne permet de reconnaître que l'on passe d'un commerçant à un autre, si ce n'est le nom du commerçant et de sa spécialité. Bien que l'aménagement du magasin soit différent des grands magasins traditionnels, on a cherché tout de même à regrouper les spécialités. Le succès certain de la formule tient à une raison fondamentale: les commerçants sont tous des spécialistes dans leur profession, ils ont donc une grande connaissance de leur branche et emploient un personnel très qualifié. Ainsi donnent-ils un service approprié que la clientèle recherche de plus en plus.

La coordination entre les 25 commerçants est assurée par une association ayant un contrat de location. Cette association harmonise tous les moyens de vente, s'occupe des problèmes de discipline à l'intérieur du magasin, de publicité (devantures, presse) et d'accueil, des services communs

du personnel. Le coût de la gestion commune ne dépasse pas 1 p. 100 du chiffre d'affaires général, alors que dans les grands magasins, il correspond à 5 p. 100.

Le succès est prouvé par l'insuffisance d'un parking de 1700 places et celle des surfaces prévues pour le stockage: de ce fait, la rotation est supérieure à la moyenne du pays. Les prix sont un peu moins élevés à cause du service, assuré en partie par le commerçant lui-même.

Il est encore trop tôt pour juger pareille expérience. Cette initiative répond à un vœu des Suédois, qui commencent à se rebeller devant une société socialisée à l'extrême (les dernières élections en sont une preuve significative) et devenant, par le fait même, quelque peu totalitaire. En respectant l'indépendance des petits et moyens commerces, ils estiment sauver une certaine forme de la démocratie, qui est le droit des personnes à créer et à innover.
 F. Rey

Aujourd'hui dans tout le Valais

Incidents en Italie

ROME — De vifs incidents ont eu lieu, la nuit dernière, à Milan et à Trente, entre éléments d'extrême-droite et d'extrême-gauche. La police est intervenue énergiquement pour rétablir l'ordre. Plusieurs personnes ont été appréhendées. On compte une vingtaine de blessés légers.

Les incidents se sont produits à l'occasion de manifestations du mouvement social italien (néo-fasciste) pour fêter son vingtième anniversaire. Pour protester contre cette célébration, les communistes avaient organisé des contre-manifestations.



En vente également en gare de Lausanne et Genève

DANS NOS CANTONS

Trainée plus de 2 km sur la route

SOLEURE — Lundi matin à 06 h 45, à Bettlach, des passants ont attiré l'attention du chauffeur d'un autobus de la région de Granges (SO) sur le fait qu'une personne était coincée à l'avant du lourd véhicule. Le conducteur devait en effet constater avec effroi, qu'une femme avait une jambe coincée entre un câble des freins et l'axe avant de l'autobus. Le corps de la malheureuse, plus particulièrement la tête, touchait le sol.

Grièvement blessée, l'infortunée fut conduite immédiatement à l'hôpital de Granges où elle devait décéder quelques instants plus tard des suites d'une fracture du crâne, de diverses autres fractures et de graves blessures musculaires.

L'enquête en cours a établi que le chauffeur du véhicule ne s'était pas du tout rendu compte de l'accident et qu'il ne savait, par conséquent, même pas où il s'était produit. En suivant les traces laissées sur la route par le sang de la malheureuse, de Granges à Bettlach, il a pu être établi que l'accident avait eu lieu à la hauteur du restaurant du « Commerce », sur un passage pour piétons. Le chauffeur déclare en effet avoir remarqué un léger choc à quelque 20 mètres de ce passage. Il a toutefois pensé qu'il s'agissait d'une malformation de la route ou même d'un ressort de suspension qui se serait brisé. C'est ainsi qu'il roula sans s'arrêter jusqu'à Bettlach, sans se douter qu'il traînait une femme sur 2,5 kilomètres.

La flotte de la Migros

BALE — La Société par actions « Armement Zurich S.A. » (ou « Reederei Zurich A.G. ») groupe la flotte de la Migros. Celle-ci comprend onze bateaux à moteur, dont neuf pour le transport des marchandises générales et deux pour celui des carburants. Sur le Rhin, la flotte a été occupée toute l'année et il a même fallu louer des bateaux supplémentaires. Jusqu'à l'automne, la navigabilité a été bonne, puis certains obstacles empêchèrent d'utiliser entièrement les chenaux de navigation sur le Rhin supérieur.

A la suite de la diminution générale des transports pétroliers sur le Rhin, la Société a vendu les deux chalands pétroliers « Walensee » et « Zugensee ». Le « Sunamella », bateau de haute mer de 6300 tonnes, dont l'équipage est composé pour 90 pour cent de Suisses, a été affrété toute l'année. Le « Sunadele » a été vendu en octobre à une compagnie de navigation grecque.

Il s'agit de Mme Julia Maitre, née Miserez, le 20 avril 1903, ouvrière de fabrique, domiciliée à Granges. La police a ordonné une enquête approfondie des circonstances de cette tragédie.

M. Spuehler à Stockholm

ZURICH — Le conseiller fédéral Willy Spuehler, chef du Département politique fédéral, a quitté Kloten lundi matin vers 8 heures à destination de Stockholm, où il doit effectuer une visite officielle de quatre jours en Suède.

On ne sait rien à Zurich de l'assassin de Khidder

ZURICH — A la fin de la semaine le journal madrilène « Ya » écrivait que Youced Darkmouche, assassin présumé du chef algérien Mohamed Khidder, se trouvait en Suisse, plus précisément à Zurich, et qu'il avait l'intention de se présenter à la police espagnole pour répondre de son crime.

La gendarmerie cantonale zurichoise précise qu'à la demande de l'Espagne, l'Interpol recherche actuellement le nommé Youced Darkmouche et que des questions sur son lieu de séjour éventuel ont été posées aux polices de plusieurs pays. Cependant, on ne sait rien sur sa présence à Zurich. Il est possible qu'il se cache sous un faux nom, ce qui rendra plus difficile sa découverte.

Cordillère des Andes : Un alpiniste suisse sauvé

MENDOZA (Argentine) — L'alpiniste suisse Francis Bonnard, 45 ans, qui, en compagnie de deux compatriotes avait entrepris l'ascension de l'Aconcagua — le plus haut sommet d'Amérique avec 6.960 mètres — dans la Cordillère des Andes, a été secouru à 6.400 mètres d'altitude par une patrouille militaire. L'alpiniste souffrait de déshydratation et d'hallucinations provoquées par le froid. Ses deux compagnons ont continué l'ascension. On ignore jusqu'à présent s'ils sont parvenus au sommet.

Employé de banque attaqué

GLARIS — La police recherche un individu de 20 à 25 ans qui, vendredi soir, a attaqué entre Glaris et Netstal un employé de banque de 56 ans qui regagnait son domicile. L'inconnu frappa sa victime avec une barre de fer et le blessa grièvement à la tête. Puis il s'enfuit avec son porte-monnaie contenant environ 200 francs.

Peine minimum pour brigandage

ZURICH — Le tribunal suprême de Zurich a condamné un boucher de 25 ans, accusé de brigandage, à la peine minimum prévue par la loi, soit six mois de prison, sous déduction de 65 jours de préventive.

L'accusé et un compagnon de beuverie, tous deux épris d'alcool, avaient attaqué un chauffeur de taxi, le 20 novembre dernier, à Zurich-Aussersihl, et lui avaient dérobé son porte-monnaie qui contenait 250 francs. Les deux hommes n'étaient pas armés.

Les prestations complémentaires à l'AVS - AI

Tous les cantons y participent

BERNE — En 1964, les cantons avaient été invités à présenter leur préavis au sujet du projet d'une loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS-AI subventionnées par la Confédération. Plusieurs avaient, à cette époque, adopté une attitude très prudente à l'égard de ce dernier rejeton de la politique sociale de notre pays

et se réservaient de se tenir purement et simplement à l'écart. Lorsque la loi fédérale du 19 mars 1965 fut adoptée, on ignorait encore si tous les cantons étaient disposés à verser des prestations complémentaires au sens de cette loi. Il se produisit alors ce qui a été qualifié de fait assez rare dans les annales de notre pays : au cours d'une seule année, soit de septembre 1965 à septembre 1966, tous les cantons ont promulgué leur loi sur les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI, et une année après l'entrée en vigueur de la loi fédérale, soit le 1er janvier 1967 la loi cantonale y relative prenait effet dans le dernier des vingt-cinq cantons. La disposition prudente selon laquelle les cantons qui ont institué un régime de prestations complémentaires peuvent en exclure, durant cinq ans au plus à dater de l'établissement sur leur territoire, les personnes immigrées de cantons qui n'ont pas adopté de prescriptions en la matière, est donc superflue.

Un autre fait encore est réjouissant : aucun canton n'a fait usage de la possibilité de réduire la limite de revenu fixée à 3.000 francs pour les personnes seules et à 4.800 francs pour les couples. Un canton montagnard a même augmenté ses impôts pour pouvoir verser des prestations jusqu'à concurrence des limites de revenu prévues par la loi fédérale. Le projet de loi cantonale, hypothéqué par la hausse des impôts, a tout de même été adopté à une grande majorité.

Ainsi, depuis le 1er janvier de cette année, tous les rentiers AVS et tous les bénéficiaires de rentes et d'allocations pour impotents de l'AI — les étrangers sous réserve de la durée de domicile prescrite — ont droit à des prestations complémentaires quand leur revenu annuel n'atteint pas les limites prévues par la loi.

La route Aigle-Leysin normalement praticable

AIGLE — Le TCS et l'ACS communiquent lundi matin que quelques changements sont intervenus dans l'état des routes.

Les routes Aigle-Leysin, Goeschen-Andermatt et de Lai-Lenzenheide sont ouvertes et normalement praticables. Pneus à neige ou chaînes sont nécessaires pour le col de Bellegarde (Jaun).

La Suisse signe le traité sur l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques

MOSCOU — Lundi, au ministère soviétique des Affaires étrangères, l'Afghanistan, le Brésil, l'Indonésie, l'Uruguay et la Suisse, ont signé le traité sur l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques. Rappelons que ce traité avait été signé vendredi par l'Union Soviétique, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Jusqu'à maintenant, 33 nations ont signé le dit traité.

24 heures de la vie du monde

* **AUSTRALIE : EXECUTION AJOURNEE** — L'exécution de l'assassin Ronald Ryan, qui devait avoir lieu lundi, a été ajournée pour 48 heures, neuf heures avant l'instant fatidique. Cette décision a été prise par la Cour suprême.

* **LES FUSEES « DRAGON »** — Trois fusées françaises « Dragon » ont été lancées avec succès avant-hier de la base de Dumont d'Urville, en Terre Adélie.

* **NOUVEAUX DESORDRES A L'UNIVERSITE DE MADRID** — Plusieurs policiers ont été blessés plus ou moins grièvement et de nombreux étudiants ont été arrêtés au cours de violentes échauffourées qui se sont produites hier après-midi dans la cité universitaire de Madrid.

* **SACS DE DIAMANTS DEROBES** — Des diamants et des pierres précieuses, d'une valeur supérieure à 200 000 livres (2,5 millions de francs) ont été dérobés pendant le week-end chez un bijoutier de Hatton Garden, à Londres.

* **MANIFESTATIONS A DJAKARTA** — Des milliers d'étudiants ont demandé que le Congrès du peuple prononce la déchéance du président Soukarno et ordonne qu'il soit jugé pour avoir participé à la tentative de coup d'Etat communiste de 1965.

* **LIBERTE DES CHANGES** — A partir du 31 janvier, les Français pourront importer ou exporter des devises, de l'or ou des valeurs mobilières. Ils pourront régler leurs dépenses à l'étranger par chèques tirés sur une banque française et se faire ouvrir des comptes en banque à l'étranger.

* **DEUX DIRECTEURS DE BANQUE ARRETES EN ISRAEL** — Deux directeurs de la « Feuchtwanger Bank », Joseph Epstein et Natham Drori, ont été arrêtés la nuit dernière par la police de Tel Aviv pour détournement de fonds.

* **LA FEMME D'UN PASTEUR NOIR MORTELLEMENT BLESSEE** — La femme d'un pasteur protestant de race noire, a été blessée mortellement à son domicile, par un inconnu quelques heures après qu'un incendiaire ait tenté de mettre le feu à l'église de son mari située dans un quartier noir d'Atlanta.

M. Podgorny au Vatican

ROME — Lundi 30 janvier, peu après midi, le pape Paul VI a reçu M. Mikolay Podgorny, président du Praesidium suprême de l'URSS.

Acclamé par les groupes de personnes qui attendaient son passage place St-Pierre, M. Podgorny est arrivé au Vatican à bord d'une auto battant pavillon soviétique, drapeau rouge avec la faucille et le marteau, précédée et suivie de deux autres voitures.

Dans la cour St-Damase, il a été accueilli par Mgr Antonio Mauro, chef du protocole de la Secrétairerie d'Etat, et par le marquis Giulio Sacchetti, fournisseur majeur adjoint, qui est le plus haut dignitaire laïque de la cour papale, et par deux camerlans de cape et d'épée en uniforme ancien.

Jusqu'au deuxième étage du Palais apostolique, le visiteur et sa suite ont été escortés par six Gardes suisses en uniforme de gala, et précédés de quatre seditari. A l'entrée de la salle Clémentine ils ont été accueillis par Mgr Mario Nasalli Rocca di Corneliano, maître de chambre, par Mgr Loris Capovilla, qui fut le secrétaire privé de Jean XXIII et qui assista à la rencontre de ce Pape avec M. Alexis Adjobe, genre de M. Khrouchtchev, en mars 1963, ainsi que par Mgr Luigi Del Gallo di Roccajovine.

Dans la bibliothèque privée du Saint-Père, tout le monde prit place autour du bureau du Pape. Paul VI était entouré du cardinal Amleto G. Cicognani, secrétaire d'Etat, de Mgr Mario Brini, secrétaire de la congrégation pour l'Eglise orientale, de Mgr Agostino Casaroli, sous-secrétaire de la congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, tandis que le père Joseph Olsr, jésuite, ancien recteur du Collège ecclésiastique russe de Rome, fonctionnait comme interprète. C'est lui qui assista avec ses mêmes fonctions, à l'entretien du Pape actuel avec M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, en avril 1966.

L'entretien entre le Pape et le chef d'Etat soviétique a duré un peu plus d'une heure. M. Podgorny était accompagné de M. Nikita Ryjov, ambassadeur d'URSS à Rome et de M. Pavel Medvedovski, ministre conseiller, tandis que M. V.V. Kuznetsov n'a pas pu assister à l'audience en raison de son état de santé.

Ensuite, un groupe de personnalités de la suite du président a été admis dans la bibliothèque privée de Paul VI et le Pape s'est entretenu avec plusieurs d'entre elles.

A la fin de l'audience, le président Podgorny et les membres de sa suite, accompagnés par Mgr Mauro, chef du protocole à la Secrétairerie d'Etat, ont

visité la Chapelle Sixtine, puis la Basilique vaticane, qui avait été fermée au public deux heures plus tôt.

« Les questions touchant le maintien de la paix et le développement de meilleurs rapports entre les peuples, ont été largement abordées au cours de l'entretien que le Pape a eu avec M. Mikolay Podgorny », déclare un communiqué paru dans « L'Osservatore romano ».

« Le Saint-Père, ajoute le communiqué, a entretenu aussi le président Podgorny des problèmes intéressant la vie religieuse et la présence de l'Eglise catholique dans les territoires de l'Union soviétique. »

Une reproduction du « Code atlantique » de Leonardo da Vinci, conservé à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan depuis 1637, tel est le don qu'a fait Paul VI à M. Podgorny.

Cette œuvre, réalisée au XVIIe siècle, contient en 804 pages près de deux mille écrits et dessins du grand artiste traitant de toutes les branches de la science, depuis l'art militaire, la navigation, la mécanique, jusqu'à l'astronomie, la géométrie, la physique et l'hydraulique.

Le nom de « Code atlantique » lui vient de l'étendue des matières qu'il traite. L'Académie nationale italienne des Lincei, en prépara une reproduction entre 1894 et 1904. Dans cet ouvrage figurent des notes de plusieurs personnalités de l'époque dont Mgr Achille Ratti, de la Bibliothèque vaticane, qui devait devenir pape sous le nom de Pie XI.

Des mesures de sécurité extraordinaires avaient été prises en vue de la venue de M. Podgorny au Vatican. Depuis plusieurs jours, les rondes de police avaient été renforcées tant sur la place Saint-Pierre que dans le voisinage de la Cité du Vatican. Dès les premières heures de lundi, des carabinieri en uniforme et des agents de la police secrète en civil patrouillaient sur la place, sous les colonnades du Bernin et dans le proche voisinage du Vatican.

Les deux offices de poste du Vatican sur la place Saint-Pierre ont fermé leurs guichets avant 13 heures, c'est-à-dire près d'une heure avant l'arrivée de M. Podgorny, tandis que les portes de la basilique Saint-Pierre étaient fermées à midi déjà.

Ces mesures avaient été encore renforcées à la suite de l'attentat perpétré contre l'église Saint-Pie X, au Mont Mario, et dont on pense qu'il est l'œuvre d'éléments d'extrême-droite entendant protester contre la visite en Italie et au Vatican du chef d'Etat soviétique.

LES COURS DE LA BOURSE

C. du 27 C. du 30

C. du 27 C. du 30

GENEVE

Amer. Eur. Sec.	120	121
Amer. Tel.	252	253
Astra	2,55	2,70
Bad Anilin	206 1/2	213
Bque Populaire	1335	1365
Credit Suisse	2125	2200
Cie Italo-Arg.	26	26
Ciba port.	6600	6700
Ciba nom.	4590	4750
Du Pont	672	675
Eastman Kodak	567	572
Farben Bayer	137 1/2	140 1/2
Ford	196	194
Garday	195	199
General Elec.	396	386
General Motors	316	321
Grand Passage	450	450
Hoechst Farben	206	210 1/2
Inst. Physique port.	680	700
Int. Business Mach.	1728	1745
Italo-Suisse	185	185
Kennecott Copper	178 1/2	180
Machines Bull	75	77
Mannesmann	121	126
Montecatini	12,35	12,30
Nestlé port.	2040	2020
Nestlé nom.	1440	1515
Olivetti	23,25	23
Péchiney	172	175
Pensylvania R.R.	256	258 1/2
Phillips	99 3/4	101 1/2
Royal Dutch	149	149 1/2
Sandoz	4800	5000
Schappe	89	89
Séchéron port.	330	340
Sodec	2000	2060
Sté Bque Suisse	177	178 1/2
Sopafin	375	380
Standard OUI N.J.	273	273 1/2
Swissair	700	730
Thyssen A.	132	139 1/2
Unilever	110	112
Union Bques Suisses	2525	2565
U. S. Steel	—	190
Zyma	1475	1470

ZURICH

Aluminium Suisse	5150	5245
Bally	1210	1290
Brown Boveri	1545	1570
Elektrowatt	1250	1260
Fischer	1170	1170
Geigy port.	7500	7600
Geigy nom.	2680	2755
Hero Lenzbourg	3950	4050
Interhandel	—	—
Jelmoli	945	970
Lonza	810	825
Motor Columbus	1150	1160
Nestlé port	2000	2050
Nestlé nom	1430	1515
Réassurance	1700	1710
Sandoz	4950	5125
Saurer	1000	1070
Sulzer	3130	3135

PARIS

Air Liquide	323	328,50
Banque de Paris	202	206
Ciments Lafarge	—	204,80
Credit Com. France	125	127
C. S. F.	121	124
Esso	198,20	201,50
Françaises Pétroles	156,10	156
Machines Bull	86,20	89,50
Michelin	717	723
Péchiney	201,40	202,50
Rhône-Poulenc	185,90	187
Saint-Gobain	137,40	138
Ugine	162,80	166

FRANCFORT

A. E. G.	334	341
Bad Anilin	196	194,50
Dresdner Bank	180	191
Farben Bayer	128	128,80
Höchst Farb.	192	192,80
Kauffhof	404	405
Mannesmann	110	116
R. W. E.	394	399 3/4
Siemens	187,90	189,50
Thyssen	122	124
Volkswagen	312 1/4	311

MILAN

Assie Generali	104.300	103.100
Edison	2799	2775
Fiat	2997	2979
Finisider	719	714
Italcementi	15.800	15.705
La Rinascente	370 1/4	367 3/4
Montecatini	1812	1800
Olivetti	3209	3180
Pirelli	3850	3814
Snia Viscosa	4375	4326

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne	106,70	109,20
Angleterre	11,95	12,15
Autriche	16,60	16,90
Belgique	8,35	8,60
Canada	3,98	4,05
Espagne	7,05	7,35
Etats-Unis	4,30	4,34
France	86,50	89,50
Italie	—,68	—,7050

Cours obligamment communiqués par la banque Trollet & Cie S. A. Martigny et Genève.

A l'occasion du Carnaval

les bureaux de

PUBLICITAS SION

et ses agences de

Brigue et Martigny

SERONT FERMES

l'après-midi du jeudi-gras, 2 février 1967

Ils sont tous d'accord:



MARY Long

MARY Long



...si douce!

ML 4n

VéGé

Achète dans le monde entier
vend dans toute l'Europe



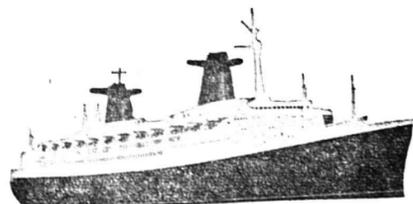
Collectionnez
les timbres **VEGé**
échangeables dans tous
les magasins **VEGé**
d'Europe

VéGé vous offre une gamme d'articles avantageux :

Pois + carottes	le kg., Fr. 0.95
Raviolis Saint-Gall	le kg., Fr. 1.50
Petits pois fins Doxa	le kg., Fr. 1.45
Petits pois moyens Doxa	le kg., Fr. 1.—

Suivez la « TRANSAT » vers le soleil, elle vous offre la joie de vivre

Par une vie à bord pleine de charme - Par la visite de pays prestigieux



Voyages croisières aux Antilles

Des SS « Flandre » et « Antilles »

Voyages d'agrément - 30 jours. Départs
le 14 février et le 6 mars

dès Fr. 3 698.—

suivis de plusieurs voyages touristi-
ques au printemps et en été - 24 jours

dès Fr. 2 670.—

Croisières du « France » en Méditerranée

Pâques du 21 au 31 mars
Liban - Israël - Rhodes - Italie

dès Fr. 1 602.—

Avril : 1 au 13

Mykonos - Turquie - Chypre - Grèce

dès Fr. 1 754.—

Voyages spéciaux au Canada

Exposition de Montréal

4 voyages exceptionnels

Prix par traversée :

SS France dès Fr. 1 015.—

SS Flandre dès Fr. 1 058.—

Tous renseignements auprès de votre agence de voyages

La Brésilienne



Roman
du chanoine
Marcel
Michellod

XXIX SUR LE CIEL DES PRIMEVERES

Bercée par ses rêves d'enfant, Marie dormait sur son bonheur d'avoir un petit frère. Catherine n'était pas encore remise de ses couches. Elle sommeillait légèrement, tournée du côté du berceau où reposait son nouveau-né, emmaillotté dans les langes. Le tic-tac du vieux « moribier » mâchait régulièrement le temps. La douce chaleur du fourneau en pierre oillaire enveloppait tous les cœurs dans la paix de la nuit. En attendant le retour de Pierre Luy, je m'essayais à tricoter sous la clarté de la lampe. Maurice des grosses mandibules suivait de ses yeux bleus tous les mouvements de mes mains maladroitement, embarrassées par la laine et les aiguilles. L'ouvrage que je montais maille après maille, n'avancait pas. La lassitude eut raison de mon courage et mes bras retombèrent sur la table. Je relevai la tête et rencontrai les regards de Maurice. Ils étaient extraordinairement bleus. Je baissai les yeux, car je pressentais que mon compagnon de veillée allait me poser une question qui le tourmentait. Maurice avança la main. Ses doigts frôlèrent mes doigts. Ils brûlaient.

« Eglantine, me dit-il timidement, voudriez-vous devenir ma femme ? »

La chaleur de la chambre eut un poids de silence, contre lequel heurtaient les battements de l'horloge. L'image radieuse de Pedro illumina soudainement mes paupières closes. Cet aveu que je lui avais fait au jour de notre amour retrouvé, à cet instant, je me le répétais à moi-même : « Mes mains, vous les avez liées aux chaînes d'or de vos charmes. »

J'entendais Pedro qui me redisait encore : « Avec toi seule, je bâtirai la maison du bonheur que nul n'habitera, si ce n'est le parfum secret des baumiers de notre amour. »

Et maintenant, voici qu'on me demandait de trahir les plus beaux serments de ma vie ! Ce cœur promis à Pedro pour l'éternité, voici qu'on me le réclamait ! Celui que j'avais aimé pour la première fois, je le sentais plus présent que jamais, derrière la voile translucide de la mort. Etait-ce reproche ou protection qui me parvenait par-delà l'invisible réalité des corps ? Désormais, il y aurait quelqu'un d'autre dans mon cœur, à la place de Pedro. Cette pensée me pesa comme un parjure. Je levai un visage anxieux vers les yeux de Maurice. Je vis leur bleu, vaste comme la mer sur laquelle avait vogué mon amour aux côtés de celui de Pedro. Au même instant, l'enfant de Catherine se mit à vagir dans son berceau. Ce vagissement était plus fort que mes serments, plus fort que la mort. Tout vacilla dans ma tête et je dis oui à Maurice. Je lui demandai seulement d'attendre le retour du printemps pour unir nos cœurs.

Sans plus dire un seul mot, Maurice s'en alla léger. Il y avait comme une lumière qui mangeait la nuit autour de son corps. Le vieux « moribier » sonna minuit. Ses douze coups de marteau semblaient tomber sur le vif de mon âme. Dans mon sein, il y eut comme une nouvelle vie qui s'agitait déjà. Par-dessus tout autre amour, il y a, dans la femme, cette soif dévorante qui ne peut s'éteindre que dans la maternité. Je n'avais pu résister à cette force de l'enfant. Ce petit bout de notre chair, c'était donc lui qui avait commandé. L'enfant, c'est comme une étoile plantée au sommet de la nuit des hommes.

Tout le haut pays ruisselait d'eau. Le fœhn chassait la neige jusqu'en ses inviolables retraites. Les champs fumaient et les pierres commençaient à brasser. Le soleil s'installait et mangeait les dernières plaques de neige dissimulées dans les replis d'ombre. Le paysan reprenait ses gestes que l'hiver avait arrêtés et c'était l'engrossement de la terre qui recommençait. Remonté de la plaine, le printemps poussait la verdure devant lui. Chaque matin s'éveillait à de nouvelles teintes. Le rire avait été redonné à la terre. Un souffle de paradis terrestre, bourdonnant d'abeilles, repassait sur les arbres en fleurs qui sentaient bon le miel. Partout, il pleuvait des roses, des violets, des bleus.

A suivre

PHIL la fusée



Janv. 31

MEMENTO

Sur nos ondes

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Clair. — Heures de visite de la semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
La Locanda. — Orchestre VAN GEEL, Slavia danses hindoues, Katsuma danses modernes.

SION
Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.
Cinéma Lux. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital, tél. 2 43 01.
Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours, de 13 à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gindre, tél. 2 58 08.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Cabaret-dancing de La Matze. — Orchestre Lou Andriani.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h. à 16 h.; de 18 h. à 20 h. 30.
Œuvre Sainte Elisabeth. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.

Conservatoire cantonal — Cours d'interprétation, par Jean Micault, tous les jours dès 14 h., du 5 au 15 février, au studio No 14.
Cours de Mère Marie-Elisabeth (chant grégorien), tous les mercredis dès 18 h., à partir du 18 février.
Patinoire. — Patinage public et écoles. 17 h. 30 Club de patinage. 18 h. 30 H. C. Sion (I juniors). 20 h. 30 Patinage public.

A vendre

Trax Caterpillar 933 F

avec rétro Hopto. Machine révisée ayant 1.000 heures.

Pour visiter : tél (027) 7 23 24.
Pour traiter tél. : (027) 2 16 57.
P 254 R.

VEUF

Bonne situation, désire faire connaissance avec demoiselle ou veuve dans la quarantaine, goûts simples, en vue de mariage.

Ecrire sous chiffre PA 26224, à Publicitas, 1951 Sion.
P 26224 S

A vendre pour cause de cessation de commerce,

trax à pneus

Capacités 1.500 litres.
Machine en parfait état et révisée.

Pour visiter : tél. (026) 2 26 55.
Pour traiter : tél. (027) 2 16 57.
P 254 R

MARTIGNY
Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service — Pharmacie Clo-suit, tél. 2 21 37.
Ski-Club de Martigny. — Le concours du club aura lieu au col de La Forclaz le dimanche de Carnaval, 5 février. Inscriptions-choucroute chez l'ami Fernand, pour jeudi soir 2 février au tél. 2 26 88.
Patinoire. — 9 h. : Ecoles et patinage public. 11 h. 30 Patinage public. 14 h. 00 Ecoles et patinage public. 18 h. 00 Patinage public. 19 h. 00 Entraînement HCM (juniors). 20 h. 30 Patinage public.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.
Service d'ambulance — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.

MONTHEY

Plaza. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.
Montheul. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.
Université populaire. — Un siècle de peinture moderne.

A vendre

cause départ, :

TV portatif « Grundig » P. 1600, 500 francs.

Radio portative « concert boy », 200 francs.

Enregistreur stéréo « National », 350 francs.

Tél. (026) 2 15 54 (heures repas).
P 61523 S

A vendre à SION, à proximité de la place du Midi,

magnifique appartement de 5 pièces

avec cheminée de salon, 2 balcons, dernier étage, tout confort, ainsi qu'une chambre indépendante et un garage.

Pour traiter, 87.000 fr.

Faire offres écrites sous chiffre PA 26222, à Publicitas, 1951 Sion.
P 26222 S

Privé achèterait

chalet ou raccard

à transformer avec un peu de terrain, si possible, altitude entre 800 m. et 1.600 m. et à prix modéré.
Paiement immédiat en cas d'accord.

Ecrire sous chiffre PA 53019, à Publicitas, 1951 Sion.
P 850 S

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. — Miroir-flash à : 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00 et 17.00. — 9.05 La clé des champs. 11.05 Emission d'ensemble du studio de Bâle. 12.05 Au carillon de midi, avec à 12.35 Dix, vingt, cinquante, cent ! 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Mathias Sandorf. 13.05 Mardi les gars ! 13.15 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles... ou presque : Feuilles d'album. 14.05 Le monde chez vous. 14.30 Fantaisie sur ondes moyennes. 15.05 Concert chez soi. Pages symphoniques. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. « Les souvenirs de Marcel Pagnol » lus par l'auteur. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonssoir les enfants ! 19.35 Disco-O-Matic, le plébiscite des succès du disque en Suisse romande. 20.00 Magazine 67 : le forum. 20.20 Inter-mède musical. 20.30 Soirée théâtrale : « Hier à Andersonville », pièce. 22.30 Informations. 22.35 Activités internationales. 23.00 Petite sérénade. 23.25 Miroir-derrière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Fin. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25 Musique pour la Suisse, un programme de musique légère et de chansons. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton : Mathias Sandorf. 20.30 Soirée musicale avec à 20.30 Hier et aujourd'hui, avec l'Orchestre de chambre de Lausanne. Direction : Victor Desarzens. 21.30 La vie musicale, par Franz Walter. 21.50 Encyclopédie lyrique : Idoménee. 22.15 Joseph Haydn : Quatuor en fa majeur. 22.35 Anthologie du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations-flash à : 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Gai réveil en musique. 7.10 Concerto gross No 6, avec basson, Geminiani. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 La tragédie de Salomé, suite de ballet, F. Schmitt (Orchestre de l'Opéra de Paris). 9.05 Le savez-vous encore ? Le saviez-vous déjà ? 10.05 Musique légère. 11.05 Emission d'ensemble : Le pianiste W. Backhaus. 11.30 Les accordéonistes A. Betschart et D. Rogenmoser et le Duo de jolieuses Pia Schnyder-Grüti Muller. 12.00 Emission pour la campagne. 12.30 Informations. 12.40 Commentaires nos compliments. Musique récréative. 13.00 Mélodies populaires du Toggenbourg et d'Appenzell. 13.30 Sortons de table en musique 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radio scolaire en langue romanche. 15.05 Opéras : Airs tirés de Tancredi, Campa - Les Noces de Figaro, Mozart - Arabelle, R. Strauss. 16.05 Lecture : Die Silbermöve, H. Tauber. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes : De Banhölzer, légende zougoise. 18.00 Météo. Informations. Actualités. 18.20 Ondes légères : Magazine récréatif. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Le Radio-Orchestre et D. Dorow, soprano, direction E. Schmid. 21.25 Sociologie de la lecture chorale, exposé de K. Blum. 22.15 Informations. Commentaires. 22.25-23.15 Musique de chambre : Trio avec piano, Mendelssohn - Quatuor pour cordes No 2, Schumann.

MONTE CENERI Informations-flash à : 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. — 6.30 Météo. Cours d'anglais. 7.00 Musique variée. 8.00 Pause. 11.05 Triptyque. La foire de la vanité. 11.30 Anthologie de l'opéra. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Opérette. 13.20 Pages pour piano de Rachmaninov : Variations sur un thème de Corelli ; Deux études tableaux - Trois préludes. 14.05 Juke-box. 14.30 Informations. Bourse. 14.45 Cocktail sonore. La ronde des chansons. 15.15 Les grands interprètes. 16.05 Sept jours et sept notes. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Ensemble M. Robbiani. 18.30 Chœurs montagnards. 18.45 Journal culturel. 19.00 Boîte à musique. 19.15 Informations. Actualités. 20.00 Tribune. 20.45 Eurolight 1966. 21.45 Disques variés. 22.05 Chronique scientifique. 22.30 Piano : Partita No 2, Bach - Sonate, Haydn. 23.00 Informations. Actualités. 23.20-23.30 Ultimes notes.

TELEVISION 18.45 Bulletin de nouvelles du télé-journal. 18.50 Le magazine. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton : Signé Alouette. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Banco, un jeu d'André Rosat. Ce soir : Mme Grobety-Tissot, Saint-Cergue. Sujet : Louis Pasteur. 21.05 Les rapaces, un film interprété par Steve Forrest (le Baron). 21.55 En toutes lettres, l'émission littéraire de Claude Mossé. 22.35 Téléjournal. 22.45 Fin.

Copyright by Editions du Château, Sion et l'auteur
« La Brésilienne » est en vente au prix de 15 francs dans les librairies et à l'Imprimerie Moderne SA à Sion.

La famille Flop



NR - SPORTS NR

Sierre et Sion, nos équipes valaisannes de LNB

DANS LE TOUR FINAL

La première phase de la nouvelle formule du championnat de hockey sur glace 1966-67 vient de se terminer. Dans notre édition de lundi, nous avons publié le programme du tour final; nous nous empressons de rectifier, car une erreur s'est glissée dans le calendrier de LNB. Le dernier match opposera le 28 février, Sierre à Ambri-Piotta. C'est-à-dire que les Sierrois recevront les Tessinois et non comme annoncé lundi. Ceci rectifié, nous constatons donc avec un grand plaisir la qualification des deux équipes valaisannes pour le tour final, soit le leader incontesté du groupe, Sierre, et la surprenante équipe de Sion. Si la formation de l'entraîneur Jimmy Rey fut dès le début du championnat une figure de favori, il en fut tout autrement de l'équipe de la capitale valaisanne.

Pour Sierre, il ne fait aucun doute, c'est la formation la mieux cotée pour disputer le tour final. Son programme semble lui être favorable. En recevant sur sa patinoire Berne, Sion et Ambri, avec les déplacements à Zurich (Grasshoppers), à Neuchâtel (Young Sprinters) et à Kusnacht, les poulaains de Jimmy Rey peuvent entrevoir un bon capital de points. Toutefois, il est délicat de s'aventurer sur des suppositions de victoires.

UN SION SURPRENANT

De son côté, Sion peut être considéré comme un « rescapé », car qui eût cru, en décembre dernier, qu'à la fin du tour préliminaire, cette équipe disputerait le tour final? Personne, avouons-le franchement. Car, peu

avant le changement à la commission technique, Sion était la formation à la dérive. Le « bateau » était déjà à moitié immergé. Le changement de direction fut salutaire tout de suite, et, dès ce moment, l'équipe de la capitale retrouva le chemin des succès. Par son expérience, et ses qualités, le nouveau coach-entraîneur, qui a longtemps voulu rester dans l'anonymat, Georges Borgeaud, a acquis le but qu'il s'était fixé en reprenant les rênes de ce club. Si Sion est arrivé à la seconde place du classement, il le doit à son nouveau chef, assisté d'un Richard Truffer, toujours présent.

Classée en huitième position le 27 novembre 1966, grâce à sa volonté de vaincre et à son esprit de camaraderie, notre équipe séduisoise a remporté petit à petit la pente vertigineuse par des victoires, peu élevées quant au score, mais les deux points étaient à porter en compte.

Que fera Sion dans ce tour final? Objectivement, la formation de la capitale n'a pas le gabarit des Sierrois, mais elle est capable de créer certaines surprises. Son programme est intéressant; deux des trois équipes de LNA viendront se mesurer sur la patinoire du Vieux-Stand (Young Sprinters et Grasshoppers, ainsi qu'Ambri-Piotta). Les déplacements s'effectueront à Kusnacht, à Berne et à Sierre, où un nouveau derby valaisan sera à l'affiche. Avec un peu de chance, Sion devrait pouvoir effectuer un tour final à la satisfaction de ses nombreux supporters. La venue de grandes équipes, comme l'ex-champion suisse, devrait attirer le public autour



Ski : la tournée au Canada Tischhauser, le meilleur Suisse

Le Norvégien Haakon Mjoen, a remporté le slalom spécial messieurs de la Coupe du Maurier, à Whistler Mountain (Canada), avec vingt centièmes d'avance sur le Français Pierre Stamos. Le Norvégien avait tout d'abord été disqualifié dans la première manche mais, après un long pointage, son prêt à été accepté et sa victoire lui a été rendue aux dépens du Français Stamos, qui avait fait pendant longtemps figure de vainqueur. Jakob Fischhauser s'est une fois encore montré le meilleur des deux Suisses en lice en prenant la quatrième place.

La deuxième partie de la Coupe du Maurier aura lieu dès vendredi au Mont Orford, à une centaine de kilomètres de Montréal. Auparavant, un slalom géant en nocturne sera organisé à Saint-Sauveur.

Concours de ski I.P.

CHAMOSON. — Cette compétition s'est déroulée dimanche aux Mayens de Chamoson. Elle était organisée par le groupement I.P., sous la direction du moniteur Laurent Pommar.

Voici les principaux résultats :

Descente	
1. Gilbert Favre	1'24"2
2. Raymond Juillard	1'26"5
3. Fredy Michellod	1'26"7
4. Conrad Crittin et Hervé Carrupt	1'27"1
Géant	
1. Gilbert Favre	1'36"7
2. Jean-Michel Rieder	1'38"0
3. Conrad Crittin	1'38"1
4. Fredy Michellod	1'38"3
5. Raymond Juillard	1'38"5
Combiné	
1. Gilbert Favre	3'00"9
2. Fredy Michellod et Raymond Juillard	3'05"0
4. Conrad Crittin	3'05"2
5. Jean-Michel Rieder	3'05"9

de la patinoire du Vieux-Stand.

Il reste donc une bonne semaine aux entraîneurs Rey et Borgeaud pour fourbir leurs armes. Un grand bravo pour avoir accompli la première phase du championnat, nous leur souhaitons un bon départ dans la période décisive et, qui sait, peut-être une promotion? Deux équipes en LNA en Valais, il y aurait de nouveaux derbies en perspective. Mais ce cap n'est de loin, pas franchi...

Peb.

Notre photo : On verra les Bernois sur la patinoire sierroise. Les voici lors de leur dernière prestation face à Genève-Servette.

Concours des scouts de Bramois

Le traditionnel concours des scouts bramoisins s'est déroulé dimanche sur les pistes de Nax, par un temps splendide et une ambiance agréable. Tous les concurrents firent de leur mieux mais, finalement, les meilleurs ont gagné.

Les épreuves de fond et de slalom donnèrent les résultats suivants :

Louvetaux

1. Biner Michel ; 2. Fauchère Freddy ; 3. Berthod Benoît ; 4. Carlen Jean-Marc ; 5. Rey Joël ; 6. Berthod Nicolas ; 7. Bruttin Charles-André ; 8. Rey Serge ; 9. Ambord Jean-Marc ; 10. Morath Marc-André ; 11. Berthod Eric ; 12. Mayor Gérard ; 13. Bitschnau Christian ; 14. Astori Jean-Charles ; 15. Berthod Jean-Bernard ; 16. Tschopp Gérard ; 17. Mayor Michel.

Eclaireurs

1. Gérolet Georges ; 2. Déléze Jean-Bernard ; 3. Favre Jean-Pierre ; 4. Berthod René ; 5. Sandro Ferraris ; 6. Imsand Jean-René ; 7. Mayor Patrice ; 8. Fellay Freddy ; 9. Biner Serge ; 10. Walfen Jean-Luc.

Avant les 11e championnats valaisans OJ

Comme on le sait, les 11es championnats valaisans OJ (alpins) auront lieu dimanche à La Creusaz. Le tirage au sort déterminant l'ordre de départ des participants a eu lieu hier au soir à Salvan, en présence de M. Gilbert Pethoud, chef OJ de l'AVCS et des membres du comité d'organisation. 70 concurrents, donc 15 filles, sont admis à ces épreuves ; ils se répartissent ainsi : BENJAMINS (1954 et plus) : filles (6), garçons (21) - MINIMES (1951 à 1953) : filles (9), garçons (34).

La course de descente se déroulera dès 10 heures sur la piste « Goretaz » (1,8 km, 400 m. de dénivellation). Le slalom spécial, en deux manches, sur deux pistes différentes (40 à 50 portes) débutera à 13 h. 30. Nous y reviendrons.

Assemblée de la Commission de jeunesse du Valais - Calendrier des cours

MARTIGNY. — Samedi après-midi, à l'hôtel Parking, à Martigny, s'est réunie la commission de Jeunesse du Valais, sous la présidence de M. Raymond Coppex, de Monthey et en présence du nouveau chef de presse de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique, M. Georges Borgeaud, de Sion et de Mme Gilberte Gianada, chef technique des dames.

En premier, le président a rendu un hommage particulier à trois monitrices valaisannes qui ont brillamment réussi leur cours central d'une semaine à Macolin en octobre 1966 : Mlles Marie-Louise Salamin, de Sierre ; Françoise Micheloud, de Sion-Fémmina et Juliette Dussex, d'Uvrier.

COURS FEDERAUX

Les cours pour directeurs de cours cantonaux se dérouleront.

Pupilles :

Les 4 et 5 mars, à Berne.
Les 23 et 24 septembre, à Emmenbrücke.

Pupillettes :

Les 22 et 23 avril, à Soleure.
Les 23 et 24 septembre, à Monthey.
Les différents membres de la commission de Jeunesse se partageront la tâche.

Monthey aura à nouveau le plaisir de recevoir l'été prochain, du 16 au 22 juillet, le cours central pour monitrices de pupillettes.

Avis aux amatrices.

COURS CANTONAUX DE PRINTEMPS

12 mars à Martigny, cours pour pupillettes.
19 mars, à Sion, cours pour pupilles.
7 mai, à Martigny, cours inspection.
4 juin à Martigny, fête cantonale pupilles et pupillettes.

INNOVATIONS

Afin de faciliter la tâche des responsables des sections des jeunes, un

cahier de prescriptions est établi et sera envoyé à chacun. D'autre part, l'étude des tests pour pupillettes suivant les données fédérales retient toute l'attention de la commission qui se réunira prochainement.

SEANCE AVEC LE C. O.

Après son assemblée, la commission de Jeunesse a reçu le comité d'organisation de la prochaine fête cantonale conduit par son président, M. Roger Marin, de Martigny. Le cahier des charges a été lu et accepté alors que M. Roland Gay-Crosier a été désigné comme représentant du cantonal au sein de ce comité.

Martigny « Aurore » prépare cette fête avec sérieux et notre cohorte de bleu et blanc passera un beau dimanche à Octodure le 4 juin prochain.

J. O. S.

Brillante assemblée de la SFG de Chalais

Jean-Paul Main, nouveau président

CHALAIS — C'est en présence d'une cinquantaine de membres que les Amis-Gyms de Chalais tenaient leurs assises générales, vendredi dernier, au café Industriel.

L'assemblée était présidée par M. Rémy Perruchoud en présence de M. Edmond Rudaz, président d'honneur, M. Jean Duay, membre d'honneur, des honoraires MM. Bernard Zufferey et Daniel Rudaz, de nombreux actifs et de 6 pupilles venues renforcer les rangs des adultes.

La lecture du protocole et des comptes a été approuvée à l'unanimité. Plus de 3000 francs ont été versés en amortissement de la dette. Ceci démontre l'énorme activité du comité.

Le rapport présidentiel donnait un compte-rendu exact de l'activité de la société en 1966 : répétitions très bien suivies, participation des sections pupilles et pupillettes à la Fête cantonale de Viège, les actifs à Brigade, manifestations du 1er août, bal masqué et arbre de Noël.

Mme Marie-José Antonin rapporte pour la sous-section des pupillettes et constate avec plaisir la bonne présentation à Viège.

M. Arthur Tercier, moniteur des pupilles et actifs, est heureux d'apporter les beaux résultats de l'année 1966. Pour les pupilles deux mentions « excellent » et une mention « très bien », alors que les actifs se classent à Brigade premiers de leur catégorie en remportant la plus haute note aux exercices à main libre avec 49 points.

Dans les nominations statutaires, on regrette le départ du président, M. Perruchoud, qui a demandé à être remplacé. Nous le remercions pour sa belle activité à la direction de la SFG Chalais.

Le nouveau comité se présente ainsi : M. Jean-Paul Main, président ; M. André Christen, vice-président ; M. Eric Rudaz, secrétaire ; M. Raymond Devanthery, caissier ; MM. Marco Albasini, Didier Perruchoud, Louis Berthod, Pierrot Zuber et Edmond Rudaz, membres.

Les moniteurs sont confirmés comme suit : M. Arthur Tercier, moniteur chef actifs et pupilles ; Mme Marie-José Antonin, pupillettes ; M. Eric Rudaz, moniteur dames ; M. Serge Albasini, gym-hommes.

Vérificateurs de comptes : MM. Georges Chevey et Georges Martin.

L'horaire des répétitions pour l'année 1967 est le suivant :
— Lundi, 19 h. : pupillettes
— Mardi, 19 h. 15 : pupilles
— Mercredi, 18 h. : pupillettes et gym-hommes, à 20 heures
— Jeudi, 20 h. : dames
— Vendredi, 19 h. : pupilles et actifs, à 20 h. 30.

Activité 1967 : actifs : fête régionale à Uvrier et fête fédérale à Berne. Pupilles et pupillettes : fête cantonale à Martigny.

L'achat d'un nouveau training a été décidé pour la prochaine sortie. Plusieurs membres s'expriment dans les divers pour féliciter le comité et pour souhaiter plein succès aux différentes sections.

Bravo « Koni »



Notre sympathique coureur Konrad Hischier fut très malchanceux lors de la course des 50 km. Le voici, après avoir franchi la ligne d'arrivée, fatigué. Une chance est encore offerte à « Koni » : les 15 km.



Pour clore cette assemblée, la projection du film « Viens avec nous », présenté par notre président.

Notre photo : M. Jean-Paul Main, nouveau président de la section.

Ski : protestation contre les « tricolores »

Le Ski-Club de Badgastein a décidé de protester auprès de la FIS, de l'organisation des pays alpins et de la Fédération autrichienne de ski contre les responsables de la Fédération française de ski.

Les dirigeants de Badgastein accusent la France d'avoir agi « au mépris des décisions de la conférence des pays alpins » en décidant de ne pas envoyer l'équipe masculine A aux épreuves de la Coupe des pays alpins, qui auront lieu du 7 au 12 février à Badgastein.

La LSHG déménage à nouveau

M. Wollner a choisi

En date du 9 janvier, le président de la LSHG, M. Kunz a demandé au secrétaire, M. Wollner, de choisir entre le secrétariat et la présidence de la commission des arbitres. Ce cumul avait été rendu possible par une modification des statuts.

M. Wollner a clairement entendu qu'il tenait à conserver la présidence des arbitres. Lundi 30 janvier, M. Kunz a alors informé M. Wollner que le contrat de secrétaire de la LSHG était dénoncé au 31 août. Ce sera donc le deuxième déménagement du secrétariat en moins d'une année.

NR - SPORTS NR

Le renouveau du cyclisme valaisan

Le «Cyclo» séduinois prépare sérieusement la saison

Durant la saison 1966, le Cyclophile séduinois avait déjà consenti d'énormes efforts pour initier les jeunes au cyclisme. Comme nous l'avons relaté à maintes reprises, les cadets se sont fort bien comportés dans l'omnium. Quant aux quelques juniors, leurs résultats ne furent pas très concluants. A leur décharge, il faut dire qu'ils commencèrent la saison un peu trop tardivement.

1967 sera l'année des tests, car plusieurs jeunes adeptes de ce sport feront leurs premières armes. Grâce à la compé-

tence et au dévouement de l'entraîneur, notre ami Jean-Jacques Mingard, la saison à venir a débuté sérieusement depuis quelques mois déjà. Nous avons eu l'occasion samedi dernier de côtoyer cette équipe de jeunes au travail. L'ambiance était magnifique et l'on a tout de suite compris que le travail sérieux était la base de ces cours. Nous sommes certains que sous la férule de J.-J. Mingard et de ses collaborateurs, plusieurs satisfactions viendront récompenser leurs efforts au cours de la prochaine saison.

DU CHOIX D'UN VELO...

Au cours de notre entretien avec l'entraîneur, nous avons voulu savoir quel était le programme établi pour ses «protégés». Cela commence par le choix d'un vélo adapté pour chaque coureur. Ensuite, on apprend à monter et à adapter sa machine, en passant par la préparation physique sérieuse dans l'entre-saison. Puis, le moment venu, il s'agira de se «mettre des kilomètres dans les jambes».

... A LA PREPARATION PHYSIQUE

Une vingtaine de leçons de culture physiques ont déjà été données. Elles comprennent le travail musculaire en souplesse, footing en plein air, gymnastique fondamentale, etc. Ces réunions ont permis aux coureurs de maintenir leur musculature dans un état de fraîcheur et de gagner ainsi un temps précieux au départ de la nouvelle saison.



LE 5 FEVRIER : DEBUT DE L'ENTRAINEMENT

Samedi dernier, les coureurs apprennent à monter correctement une bicyclette, car tous les cadres ont été choisis en fonction de la morphologie de chaque coureur.

C'est dimanche 5 février que débutera l'entraînement collectif, mais par catégories séparées. 30 à 35 séances sont prévues avant la saison.

Durant la saison proprement dite, les entraînements collectifs continueront, mais ils auront un caractère de maintien de la forme, à condition que celle-ci soit acquise par tous ces jeunes gens.

LE «CYCLO» : UN CLUB ENTREPRENANT

Le Cyclophile séduinois organise plusieurs courses, dont trois courses de côtes (Sion-Mayens de la Zour, Sion-Les Collons, Sion-Vercorin); en outre, le Cyclophile séduinois s'est vu confier l'organisation des championnats valaisans (par catégories) et met à nouveau sur pied et pour la troisième fois, le Memorial Albert Walpen pour juniors; rappelons enfin que le Cyclophile séduinois organise le Grand Prix suisse de la route, en quatre étapes, réservé aux amateurs élite. Comme nous pouvons le constater, nos amis MM. Granges, Favre, Héritier, Lomazzi, Mingard, n'ont pas peur des difficultés.

UN EFFECTIF REJOUISSANT

Le Cyclophile séduinois aura cette année 3-4 cadets et environ une dizaine de juniors; ces jeunes gens sont pour la plupart déjà «dans le coup» et pourront ainsi mettre en pratique, cette année, et de façon appuyée, ce qu'ils ont appris l'année précédente; à tous ces cadets et juniors viendront s'ajouter environ huit amateurs,

DES ENSEIGNEMENTS DE VALEUR

Durant l'année 1966 une quarantaine d'entraînements en commun ont pu se dérouler et l'entraîneur du club a suivi les jeunes coureurs du premier au dernier kilomètre; en outre, les coureurs ont entendu plusieurs exposés sur: la diététique sportive, les massages, le comportement avant, pendant et après la course, etc. Nul doute que tout le monde saura profiter de cet enseignement. C'est dire que les dirigeants du «Cyclo» mettent tout en œuvre pour «sortir» des coureurs de valeur.

L'EXEMPLE VIENDE L'ETRANGER

Mentionnons que tout l'enseignement donné par M. Mingard aux jeunes coureurs repose sur les expériences de l'Institut national des sports, et plus particulièrement sur celui qui est venu plusieurs fois en Suisse romande faire bénéficier les coureurs de ses conseils (de vingt ans) M. Daniel Clément; l'entraîneur applique les méthodes utilisées en France, mais également en Italie, en Belgique et dans tous les pays de l'Est, où l'on a pu constater ces dernières années une «montée» spectaculaire des jeunes coureurs.

LE VŒU DE 1967

Pour nous qui suivons chaque année, les différentes courses sur nos routes,

Ski-Club Sanetsch-Conthey

Concours organisé par le ski-club Sanetsch, sous la présidence de M. Louis Evéquo. Chronomètres: Georges Crettex et Marcel Sauthier.

RESULTATS Slalom géant

Seniors I:
1. Antonin Marco, Daillon 1'28"4/5
2. Perren Norbert, Bluche 1'30"00
3. Dessimoz Edmond, Daillon 1'31"00
Jaquemet Paul, Daillon 1'31"00

Seniors II:
1. Trinchini Christian, Daillon 1'35"2/5
2. Roh A., Erde-Premplaz 1'38"2/5
3. Berthouzo R., E.-Premplaz 1'41"00

Juniors:
1. Antoine Michel, Savièse 1'31"00
2. Vocat J.-François, Mollens 1'32"00
3. Kammerzin M., Icogne 1'32"1/5

O. J.:
1. Penon Yvan, Aven 1'45"00
2. Putallaz Ch.-A., Aven 1'49"00

SPECIAL TOUTES CATEGORIES
1. Antonin Marco, Daillon 56"1/5
Vocat Paul-André, Bluche 56"1/5

COMBINE TOUTES CATEGORIES
1. Antonin Marco, Daillon 145"
2. Antoine Michel, Savièse 151"4/5

Sport-toto

Liste des gagnants du concours No 22 du Sport-Toto des 28-29 janvier 1967:
123 gagnants avec 13 p. Fr. 1.783,-
2.432 gagnants avec 12 p. Fr. 90,15
18.931 gagnants avec 11 p. Fr. 11,60

Le quatrième rang ne sera pas payé étant donné que les gains ne dépassent pas deux francs.



L'EFFECTIF ACTUEL

Cadets: Bagaini Jean-Félix, Monnay Alain, Debons Rémy.
Juniors: Loutan André, Varone Innocent, Pitteloud René, Kuonen Wolfgang, Tscherry Adolf.
Amateurs: Moix Léo, Debons Georges, Debons Antoine.

nous nous permettrons de formuler un vœu pour 1967. Que les rouages du Cyclo séduinois, entre dirigeants, entraî-

neurs, coureurs, tournent sans grincement. Que l'excellent esprit qui règne actuellement contribue et puisse apporter des satisfactions, afin que tous ceux qui sacrifient leur temps et leur expérience pour nos jeunes soient récompensés. Nous lancerons encore un appel à tous les jeunes s'intéressant à ce sport afin de grossir les rangs des cadets. Pour terminer, disons que le but du club est d'amener les coureurs à maturité, afin de leur faire acquérir expérience, résistance et... pourquoi pas, quelques «petits gloires».

Championnat à l'étranger

ITALIE

Première division (18e journée)

Bologna - Mantova	1-1
Brescia - AS Roma	3-3
Cagliari - Lecco	3-1
Internazionale - Foggia	3-0
Juventus - Atalanta	0-0
Lanerossi - Napoli	2-1
Lazio - Fiorentina	0-0
Spal - Torino	0-0
Venezia - AC Milan	1-2

CLASSEMENT

1. Internazionale, 28 p. — 2. Juventus, 26 p. — 3. Cagliari, 25 p. — 4. Napoli, 23 p. — 5. Fiorentina, 22 p.

FRANCE

Première division (23e journée)

Bordeaux - Saint-Etienne	1-0
Rennes - Nantes	2-2
Lens - Valenciennes	0-0
Strasbourg - Angers	0-0
Marseille - Sochaux	1-0
Lyon - Stade Paris	0-0
Toulouse - Nîmes	0-1
Sedan - Monaco	1-1
Rouen - Lille	3-0
Nice - Reims	1-0

CLASSEMENT

1. Saint-Etienne, 31 p. — 2. Nantes, 30 p. — 3. Angers, 28 p. — 4. Lens, 27 p. — 5. Bordeaux et Strasbourg, 26 p.

ALLEMAGNE

Bundesliga (20e journée)

Munich 1860 - VFB Stuttgart	1-1
FC Nuremberg - Schalke 04	0-4
Rotweiss Essen - Kaiserslautern	1-1
Eintracht Fr. - Fortuna Dus.	3-0
Werder Brême - SV Meiderich	1-1
SC Karlsruhe - Borussia Dor.	2-0
Hanovre 96 - Bayern Munich	2-1
FC Cologne - Eintracht Br.	1-0
Borussia M. - SV Hambourg	4-2

CLASSEMENT

1. Eintracht Francfort, 19/26 — 2. Eintracht Brunswick, 20/26 — 3. SV Hambourg, 20/24 — 4. Borussia Mönchengladbach, 20/23 — 5. Hanovre 96, 20/23.

L'assemblée de l'Association suisse de tennis

A Berne, seulement 69 délégués des 375 clubs (35 575 joueurs et joueuses) membres de l'Association suisse de tennis ont participé à l'assemblée annuelle de cet organisme. Les débats n'ont pas donné lieu à de vives discussions et les différents rapports, dont celui du président Alfred ab Egg (Bâle), ont été acceptés. Lors des élections, la Bâloise Janine Bourgnon et l'ancien champion de double Bernard Dupont (Genève) ont été nommés au sein du comité central en remplacement des Genevois Maurice Dovaz et Adrian Carrisson, qui ont été élus membres d'honneur en compagnie du vétéran Leon Dubler (Wohlen). Les délégués ont décidé d'augmenter le programme des rencontres du championnat féminin interclubs. Cette saison, lors de chaque rencontre, trois simples et un double seront joués.

Boxe: Saldivar a conservé son titre

Le Mexicain Vicente Saldivar a conservé son titre de champion du monde des poids plume en battant son challenger, le Japonais Mitsunori Seki par K.O. technique au 7e round. Le combat s'est déroulé aux arènes «El toro» de Mexico en présence de 24.000 spectateurs environ. Ceux-ci ont follement acclamé leur compatriote qui a ainsi défendu victorieusement son titre pour la cinquième fois.

Le match a pris fin exactement à une minute et 58 secondes après le début de la septième reprise, lorsque l'arbitre estima très sagement que le Japonais, qui venait de tomber au tapis, était en train de subir une dangereuse correction, Seki lui-même a reconnu plus tard dans les vestiaires que la décision était juste.

Basketball Championnat suisse

LIGUE NATIONALE A
CAG - Birsfelden, 75-56 (41-35) — Jönction - Federale Lugano, 75-56 (37-25) — Fribourg Olympic - La Chaux-de-Fonds, 73-51 (38-23) — Stade français - Federale Lugano, 83-53 (44-28).

LIGUE NATIONALE DAMES
Fémina Lausanne - Servette, 46-46 ap. prol. (42-42, 23-21) — Stade français - City Berne, 25-41 (18-23) — Chêne - Nyon, 56-53 (53-53, 27-21) — Lausanne - Riri Mendrisio, 23-51 (10-22).

LIGUE NATIONALE B
Rosay - Lausanne Basket, 52-64 (27-30) — Etoile Genève - Cossonay, 64-70 ap. prol. (60-60, 38-33) — Champel - Stade Fribourg, 72-60 (39-33) — Servette - Rapid Fribourg, 55-44 (29-19) — Biene - Lémania Morges, 41-88 (21-42) — UC Neuchâtel - US Yverdon, 44-38 (28-26) — Neuchâtel - Vevey, 69-57 (31-21) — Chêne - Sion, 54-37 (29-4) — Berne - Fleurier, 72-32 (34-14).

L'assemblée de la Fédération suisse de pétanque Sierre accepté dans la fédération

Cinquante-neuf clubs étaient représentés à l'assemblée de la Fédération suisse de pétanque qui s'est tenue à Genève.

Depuis deux ans, il existait une association dissidente (Association suisse de pétanque) créée par deux membres de Genève qui avaient été exclus à vie. Or ces deux membres ont été réintégrés, ce qui du même coup met fin au schisme. Cette réunification facilitera les rapports internationaux. Les dirigeants de la Fédération espèrent, en outre, obtenir ainsi leur reconnaissance par l'ANEP.

Dix clubs ont été acceptés, à savoir: Chancy (Genève), Saint-Cergue et Univers Lausanne, Amis de Sierre, Pétanque du Jura Fribourg, Les Pétaards Saint-Gall, Les Britchons Neuchâtel, La Bricole Colombier, Reine Berthe Saint-Imier et Pétanque de Bâle.

le plaisir qu'elle procure vaut qu'on la goûte!...

frégate

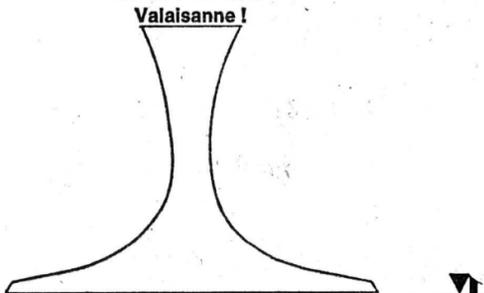
sélection des meilleurs tabacs indigènes et importés du Maryland

FILTRA LONG FORMAT 1-



nouveau!

Si vous aimez les brunes, ceci ne vous concerne pas. Mais pour vous, qui préférez les blondes, la Brasserie Valaisanne vous offre sa nouvelle bière de luxe, à l'occasion du centième anniversaire de sa fondation. Délicieuse, rafraîchissante, mousseuse, la nouvelle bière du centenaire satisfait le palais le plus fin et étanche, sans désagrégements futurs, la soif la plus âpre. Mais, n'est-ce pas, il n'est pas besoin d'avoir soif pour savourer une bière. Toutes les occasions sont bonnes. Une action vous demande-t-elle un effort, une concentration spéciale ou un souci quelconque, voilà déjà trois occasions de boire de la bière: avant, pour vous donner du courage; pendant, pour garder vos idées claires (sa teneur en alcool le permet); et après, pour vous féliciter de la réussite ou vous consoler de l'échec. Que vous soyez en compagnie ou dans la solitude, que vous soyez d'humeur joyeuse ou chagrine, gardez toujours près de vous, à portée de main, une bonne «100», plus précisément la nouvelle bière du centenaire de la Brasserie Valaisanne. Elle répond si bien à toutes les exigences du connaisseur, qu'après l'avoir goûtée, vous ne pourrez plus vous en passer. Voulez-vous vérifier la justesse de ces propos? Rien n'est plus simple: offrez-vous la nouvelle bière du centenaire de la Brasserie Valaisanne!



Brasserie Valaisanne, 1950 Sion, ☎ (027) 2 10 45

Dépositaires

M. Joseph Bossotto, 3900 Brig	028 8 17 67	MM. H. & L. Piota, 1920 Martigny	026 2 31 17
M. Louis Bonvin, 3962 Montana	027 7 22 77	M. Gottlieb Perren, 3920 Zermatt	028 7 78 51
M. Franz Grichting, 3954 Leukerbad	027 6 41 90	M. Jean-Louis Marmillod, 1870 Monthey	025 4 22 04
MM. Marcel Panchard & Cie, 1890 St. Maurice	025 8 64 83	M. Joseph Michellod, 1921 Châtellard	026 4 71 45
M. Otto Pfyffer, 3960 Sierre	027 5 11 99	M. Marcel Amy, 1000 Lausanne	021 32 13 32

Annonces diverses

Petite entreprise à Winterthur cherche pour entrée immédiate ou à convenir une

SECRETAIRE

de langue maternelle française, ayant des connaissances de la langue allemande, pour correspondance, traduction et travail de bureau varié.

Place stable et très agréable dans une petite équipe. Semaine de 5 jours.

Faire offres détaillées sous chiffre PA 26258 à Publicitas, 1951 Sion.

P 26258 S

JEUNE COUPLE

(catholique)

PROFESSEUR

qualifications: dessin artistique, français, comptabilité, dactylo, cherche place dans l'enseignement privé ou pensionnat.

Ecrire sous chiffre PA 71162, à Publicitas, 1951 Sion.

P 17162 S

On demande

JEUNE FILLE

propre et soignée, pour le service du tea-room et magasin.

Tea-room « Au Comte-Vert », Monthey
Téléphone (025) 4 23 16.

P 25952 S

Pour son nouveau bloc opératoire, pour l'ouverture prochaine d'un bloc d'urgence et le développement de l'enseignement aux infirmières de salles d'opération,

L'HOPITAL CANTONAL DE GENEVE

cherche

**une monitrice-instrumentiste
une infirmière-instrumentiste
capable de diriger une équipe
un infirmier responsable
des aides-infirmiers en salle d'opération
des instrumentistes qualifiées**

Très bonnes conditions de travail dans un cadre moderne et disciplines chirurgicales variées.

Bons salaires. Caisse de retraite. Possibilités de logement pour les célibataires. Veuillez adresser vos offres à la Direction de l'hôpital cantonal, 1211 GENEVE 4. Ofa 05 482 04 G

Carnaval

A louer ou à vendre beaux costumes pour adultes et enfants, chez Mme Marcel Grandmoulin, 1, rue des Morasses, Martigny. Ouverture de location: 1er février. Tél. (026) 2 22 33 P 65111 S

Fromage

Tout gras, imp. Fr. 5.50 p. kg. G. Hess, fromages, 4511 Herrwil (SO).

CARNAVAL

Grand choix de costumes

à louer. Perruques et accessoires chez

Mme Ebener, 1, rue des Hôtels, Martigny.

Tél. (026) 2 37 16 et (026) 5 15 65, Verbier.

P 25933 S

CARNAVAL

Location de chics costumes

Très grand choix.

Mme E. Frachebourg, couture, tél. (026) 6 25 74, bâtiment Wyer, à 1907 Saxon.

P 25910 S

A vendre plusieurs

tracteurs de diverses marques: d'occasion

Bucher Buhner Fahr Fiat M. A. N. Meili Oekonom Plumett etc.

Benzine ou Diesel, de 14 à 60 CV; sans accessoire ou avec équipement, selon désir. Avec garantie, bas prix. Eventuellement, facilités de paiement.

Chs KISLIG

1950 Sion

Tél. (027) 2 36 08

Ofa 11 64 203 Z

A vendre à Platta, Sion

terrain à bâtir

de 4.285 m², à 50 fr. le m².

Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière César Micheloud, Sion.

Tél. (027) 2 26 08 P 858 S

Dentiste de Sion cherche

demoiselle de réception

Ecrire sous chiffre PA 26284, Publicitas, 1951 Sion P 26284 S

A vendre épave

Dauphine Gordini

accidentée à l'arrière, moteur revisé.

S'adresser: carrosserie du Simphon, Martigny. Tél. (026) 2 26 55 P 498 S

A louer pour le 1er mars,

appartement

5 pièces, tout confort, avenue de la Gare, Martigny. Tél. (026) 2 31 82

Location de beaux et nouveaux

costumes de Carnaval

avec accessoires, pour enfants, dames et messieurs. Réservez assez tôt. Mme M. Rouiller, Marquisat 1, à Monthey. Tél. (025) 4 20 13

A louer à Sion

chambre meublée

pour dame ou jeune fille. Tél. (027) 2 11 16 Ofo 06 302 21 L

A vendre à Vex

un chalet

4 chambres, cuisine, salle à manger, W.-C., salle de bain séparée. Grand dépôt, jardin et garage.

Ecrire sous chiffre, PA 26261, à Publicitas, à 1951 Sion. P 26261 S

Hôtel Rhodania, Verbier, cherche

1 fille d'office

et 1 garçon de maison

Entrée tout de suite. Tél. (026) 7 13 25

Martigny

Couturière

cherche travail à faire à domicile. Téléphoner de préférence le matin au No (026) 2 38 36. P 65115 S

On cherche

écurie ou locaux transformables

pour élevage de veaux. Région Bas-Valais, plaine du Rhône.

Eventuellement, baraquements de chantier.

Ecrire sous chiffre PL 80174 à Publicitas, 1002 Lausanne. P 97 L

Pour cause de transformations, nous cédon

superbes frigos avec compresseur

garantie 5 ans.

125 l. Fr. 296.—, 155 l. Fr. 373.—
180 l. Fr. 415.—, 230 l. Fr. 508.—

Téléphone (027) 4 22 51. P 110 S

Depuis de nombreuses années, nous payons

5³/₄%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.

Talstrasse 82, 8001 Zurich Tél. (051) 27 92 93

On demande

1 fille de cuisine et 1 garçon de maison

Convientrait pour un couple.

Restaurant de La Tour d'Anselme, Saxon. Tél. (026) 6 22 44 P 26193 S

Une affaire

1 divan-lit, 90 x 190 cm.,
1 protège-matelas,
1 matelas ressorts, (garanti 10 ans),
1 duvet,
1 couverture 150 x 210 cm.,
1 oreiller,
2 draps coton extra.
Les 8 pièces, Fr. 225.— (port compris)

G. KURTH
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

Dans station de montagne, café cherche une

sommelière

comme remplaçante, pour quelques mois.

Tél. (026) 7 11 47

A louer à Savièse,

1 appartement

de 3 pièces, libre à partir du 15 avril, (dans villa de 2 appartements).

Tél. (027) 2 87 18 P 26249 S

A louer à Martigny,

chambre meublée

avec salle de bain Eventuellement, pour couple.

Tél. (026) 2 34 30

SPORTS

Tir populaire à air comprimé

MARTIGNY. — Aux vitrines des commerces et des établissements publics sont collées quantité d'affiches de tous genres. Cependant, une aura certainement attiré votre attention. Elle ne nous invite pas à un loto, ni à une conférence ou à une assemblée, mais à un tir.

En effet, la Société de tir de Martigny a apposé une affiche blanche avec un grand triangle rouge tourné vers la gauche, dans lequel s'inscrit une carabine. C'est l'invitation que vous lance cette grande société, sa section de tir à air comprimé plus spécialement.

Cette section organise du 30 janvier au 4 février, tous les soirs de 20 heures à 22 heures, le tir populaire fédéral 1967, dans ses locaux sis au Café de l'Avenue à Martigny-Gare. Sport très intéressant, il est ouvert à tout tireur suisse âgé de 13 ans. Les dames y sont cordialement invitées.

Le programme comprend dix coups à bras franc. Une magnifique distinction représentant la tête d'une valaisanne récompensera ceux qui auront atteint le minimum demandé.

Des armes sont à disposition. Pour un prix on ne peut plus modique, le tir populaire à arme à air comprimé permettra de mesurer votre aptitude dans cette exigeante discipline. En outre, ce tir comptera pour l'attribution du challenge de la section.

Sans nul doute, ce tir d'un genre nouveau pour Martigny et ses environs connaîtra le succès qu'il mérite et encouragera ses promoteurs à poursuivre leur action.

rm

Plein succès du tournoi du HC Ayer

Disputé samedi et dimanche, le tournoi du H.C. Ayer fut en tous points une réussite. En effet, un nombreux public s'était déplacé dans le village annivari pour encourager les efforts de chacune des équipes en présence.

Le tournoi proprement dit a été dominé par l'équipe locale, qui, actuellement, est en pleine forme et a amplement mérité de remporter le magnifique challenge mis en compétition.

Samedi, les équipes d'Ayer et de Vissoie s'étaient qualifiées pour la grande finale en battant respectivement les H.C. Grimentz et Grône.

Notons lors du deuxième match entre Vissoie et Grône, que le portier gronard a été sérieusement touché par les rudes avants de Vissoie qui n'y vont pas avec « le dos de la cuillère ». Ce fut un match joué trop sèchement et les spectateurs l'oublieront rapidement.

Le dimanche vit se disputer la finale, Ayer et Grimentz méritèrent amplement leur victoire, grâce à leur ardeur mais aussi à leurs qualités.

Magnifiques journées organisées de manière remarquable par l'équipe d'Ayer qui mérite un grand coup de chapeau, tant pour la bonne marche du tournoi, que pour sa victoire indiscutable sur son rival régional.

G. M.

Reprise des entraînements

Le F.C. Grône reprendra cette semaine les entraînements afin de retrouver la fine forme pour le grand derby contre Sierre, qui aura lieu le dimanche 26 février, au stade des Condamines. L'entraîneur, M. Gard, aura à sa disposition le même effectif qu'en automne et espère réussir de bons résultats. Plusieurs matches amicaux sont prévus au programme avant la reprise officielle. Le premier aura lieu le dimanche 12 février à Chippis. Souhaitons plein succès aux footballeurs gronards.

G. M.

* FOOT — Tournoi international pour juniors de Viareggio: Burevestnik (URSS) bat Brescia, 5-0 (0-0). Le match avait été interrompu samedi par le brouillard alors que les Soviétiques menaient par 1-0 après cinq minutes de jeu.

* FOOT — A Los Angeles, le F.C. Santos s'est incliné par 4-2 devant l'équipe argentine de River Plate, qui menait déjà par 2-0 au repos. Les buts argentins ont été marqués par Lallana (2), Onega et Solari. Pelé a raté un penalty avant de marquer les deux buts de son équipe.

On demande tout de suite

sommelière

Débutante acceptée. Café Glacier, 1145 Bière.

Tél. (021) 77 53 44 P 98613 L

A louer à Champlan, dans immeuble

3 pièces

185 fr., charges comprises.

Téléphoner (heures des repas au (027) 2 45 49. P 26221 S

NOUVEAU! MONDO

AVEC NESCAFÉ ET NESCORÉ VOUS GAGNEZ UNE QUANTITÉ DE POINTS EN SUPPLÉMENT!



Plus du double de points MONDO sur chaque flacon spécial de Nescafé et Nescoré :

- 75 points au lieu de 30 pour chaque flacon de 250 g
- 30 points au lieu de 10 pour chaque flacon de 100 g
- 15 points au lieu de 6 pour chaque flacon de 50 g



NESCAFÉ, un excellent café noir ou crème qui vous apporte tout l'arôme du café fraîchement torréfié. Le connaisseur apprécie depuis toujours sa saveur franche et généreuse.



NESCAFÉ ESPRESSO, un café de caractère plus personnel qu'apprécient les amateurs de café corsé.

NESCAFÉ SANS CAFÉINE garde tout son goût, tout son arôme de vrai café - car la caféine est enlevée avant la torréfaction des grains. Un café d'une saveur raffinée qu'on boit avec plaisir, même avant d'aller dormir.



NESCORÉ, le café au lait «sur mesure» : vous dosez le café, l'eau et le lait comme il vous plaît. Nescoré est fait de cafés savamment choisis et torréfiés, avec juste ce qu'il faut de chicorée pour épanouir le bon goût de votre café au lait.

IMPORTANT :
1 point NPCK =
1 point MONDO!



**Si vous croyez que
la nouvelle Opel Record
est seulement
plus élégante...
...faites-lui prendre
ce virage**

Elle en a vu d'autres. Ses prototypes ont été testés à Dudenhofen, sur le terrain d'essai d'Opel le plus dur et dans les virages les plus difficiles qu'on puisse imaginer.

La voie élargie et l'empattement plus long de la nouvelle Record vous permettent de prendre des virages comme celui-là avec une facilité et une précision encore plus grandes. Ses ressorts hélicoïdaux et son essieu arrière à guidage constant de la voie augmentent encore son confort. Avec son moteur S vous avez assez de réserve pour dépasser rapidement et en toute sécurité.

Les plus infimes détails furent testés, et retestés à Dudenhofen: des sièges confortables jusqu'au ta-

bleau de bord, du système de freinage à double circuit au volant de sécurité. Avec toujours une seule pensée en tête: votre sécurité.

Cette sécurité est la raison d'achat principale pour un grand nombre de conducteurs d'Opel Record. Quelles que soient vos raisons, vous pouvez être sûr d'une chose: la nouvelle Opel Record vous donnera toujours pleinement satisfaction. Elle n'est pas près d'oublier toute l'expérience acquise à Dudenhofen.

Vous en saurez davantage auprès de votre distributeur Opel. Vous trouverez son adresse dans l'annuaire téléphonique, immédiatement avant la liste des abonnés.

**Opel, la voiture de confiance -
Un produit de la General Motors - Montage Suisse**

Opel Record



échos du valais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Le déplacement de l'aérodrome de Rennaz

De sérieuses oppositions se font connaître

MONTHEY — Déplacera-t-on l'aérodrome de Rennaz ou pas? Si ce déplacement se fait où mettra-t-on l'aérodrome? Le problème n'intéresse pas seulement la commune de Montreux, mais toutes celles de la plaine du Rhône vaudoise.

Rennaz est un aérodrome d'intérêt touristique qui appartient à une société montreuillaise. Sa piste de 700 m pourrait être portée à un maximum de 900 m. Menacé par le tracé de l'autoroute Lausanne-Brigue, une commission a été chargée de trouver une solution de déplacement. Le choix fut porté sur la région de la Praille, commune de Noville, mais hypothéquée par le plan d'extension 56 qui la classe réserve naturelle. Après interventions de divers groupements pour la protection de la nature et dépôt d'une pétition au Grand Conseil, ce projet de la Praille fut abandonné. Les autorités cantonales décidèrent d'étudier un déplacement de l'autoroute qui éviterait l'aérodrome actuel. Un nouveau projet de ce tracé fut établi entre le village de Rennaz et la voie ferrée, laissant intact l'aérodrome.

Mais le déplacement de l'aérodrome de Rennaz fut à nouveau envisagé, la piste ne pouvant pas dépasser 900 m empêchant son utilisation pour le trafic « charter ». La société montreuillaise trouva une solution de rechange, en bordure du Grand Canal, sur la commune de Noville.

OPPOSITION DE NOVILLE

Le territoire de cette commune est hypothéqué au deux tiers par le plan d'extension No 56. Elle ne peut utiliser à sa guise sans obtenir une compensation financière à ces restrictions. Quant à l'étude de ce nouveau projet, elle a été faite sans contact préalable avec l'Administration communale de Noville. D'autre part, les habitants de Noville ne veulent en aucun cas entendre parler d'un aérodrome sur leur territoire, à deux pas du village alors que le camping des Grangettes, très fréquenté, est situé exactement dans l'axe de la piste prévue. Il ne faut pas oublier que la majeure partie de la région envisagée est boisée; il faudra donc prévoir le reboisement d'une surface identique.

Noville, au vu de ces raisons, présente une opposition formelle au dernier projet de déplacement de l'aérodrome de Rennaz.

OPPOSITION DE PLUSIEURS COMMUNES

Le 26 janvier, une séance réunissant les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz, Vevey et celles de la plaine

jusqu'à Aigle. La résolution ci-dessous a été communiquée:

Les communes d'Aigle, Chessel, Noville, Rennaz, Roche, Villeneuve et Yverne, ayant pris connaissance du projet présenté par les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, prennent la résolution suivante:

1. le projet présenté, sur la commune de Noville, est inacceptable;
2. elles s'opposent à toute implantation d'un aérodrome sur leur territoire;
3. elles proposent:
 - a) le maintien de l'aérodrome actuel de Rennaz,
 - b) l'étude d'un développement éventuel de l'aérodrome de Bex, quitte à déplacer les lignes à haute tension qui gêneraient son agrandissement,
 - c) une solution tendant à implanter un aérodrome sur la rive gauche du Rhône entre St-Maurice et le lac Léman.

POUR UN AERODROME REGIONAL

Il semblerait que la société d'exploitation de l'aérodrome de Rennaz ne tienne pas à ce que le déplacement de l'aérodrome soit situé trop loin de Montreux. Cela est défendable pour autant que l'on désire un aérodrome montreuillais. Mais, dès l'instant où l'on pense régional, et cela il faut y songer, il faut un aérodrome bien équipé, apte à recevoir les « charter »: si l'on songe régional, un aérodrome doit pouvoir desservir les centres touristiques de Villars-Chesières et du Val d'Illiez, aussi bien que ceux de la Riviera, sans oublier Les Diablerets et Leysin. On doit savoir aussi que le trafic « charter » intéresse beaucoup moins une clientèle de luxe qu'un tourisme que l'on veut populaire.

Un tel aérodrome pourrait être situé aussi bien entre St-Maurice et le lac, sur la rive gauche du Rhône, sans être trop loin des stations précitées.

On ne doit plus penser « village » ou station mais régional. L'étude approfondie d'un nouvel aérodrome, du déplacement de celui de Rennaz, de l'agrandissement de celui de Bex, mérite que l'on s'y arrête sérieusement.

L'époque des efforts personnels et isolés est bien révolue. Toutes les forces touristiques de la basse plaine du Rhône, aussi bien vaudoises que valaisannes, et celles du Haut Léman, doivent s'unir et trouver une solution qui donne satisfaction à tous. Le tourisme, en général, y trouvera son compte. (Cg)

« LE 3e TÉMOIN »

SAINT-MAURICE — Dimanche 29 janvier, « France Télévision Spectacle » présentait une pièce drôle et originale de Dominique Nohain. Le 3e Témoin. Drôle par des réparties légères et ironiques, amusantes et pleines d'humour; originale par son « décor » et ses « costumes ». Banale par son intrigue et son dénouement, savoureuse par sa présentation et le métier des acteurs.

Et pourtant, tout le monde ne fut pas content... et avec raison! Ce n'était pas du théâtre, tout au plus un scénario bien au point pour un feuilleton de télévision. Le suspens tenait mais nous obligeait à supporter les bavardages et les interrogatoires classiques du commissaire, les discours de M. Nohain cherchant à sauver le métier d'acteur et à faire pardonner les faiblesses de certains passages. Valable par cette mise en scène devant rideau... en habit de ville,

économique par ses décors et ses costumes, mais... éloignée du théâtre classique que certains espéraient. Relevons pourtant le métier des cinq acteurs qui ont déposé dans cette intrigue le sel qui fait un bon mets. Leur facilité d'élocution, leur occupation de la « scène », leurs gestes adaptés et élégants, leur humour et leurs mimiques ont arraché au public les sourires et les applaudissements qu'ils méritaient.

Raymond Bussièrès fut un Félix Lejeune amusant, bien campé et innarrable; Laurent Vernet et le Commissaire Lambert rivalisèrent d'astuce; Nicole et Catherine plurent par leur jeunesse et leur spontanéité.

Retenons encore cette idée de Nohain nous rappelant que pour le compte de la publicité on allait jusqu'au « faux-crime ». Espérons que l'on s'arrêtera toujours là!

N1

L'apiculture et la pollinisation des arbres fruitiers

Le 17 décembre avait lieu à Sion à la salle de la Matze, une conférence sur la pollinisation et l'apiculture. C'est devant un nombreux public, composé d'arboriculteurs et d'apiculteurs que M. Baillot, lic. en sciences naturelles et M. Mottier, maître arboricole à l'Ecole d'agriculture de Marcellin/Morges ont exposés leurs expériences sur la pollinisation et l'apiculture.

Les deux conférenciers, après de longues et minutieuses recherches sur les conditions de fructifications, ont montré que la grande partie des variétés de pommiers sont autostériles et doivent être fécondées par du pollen d'une autre variété pollinisatrice; que la présence de l'abeille est d'une nécessité indispensable pour véhiculer ce pollen d'un arbre à l'autre, une particularité remarquable de l'abeille est sa fidélité à la même fleur. La pratique montre que deux ou trois colonies par hectares suffisent à assurer une bonne fructification pour autant que la répartition des colonies soit judicieuse; le résultat dépend moins du nombre de colonies que de leurs forces. Il ressort clairement de ces expériences que l'abeille joue un rôle de tout premier plan sur le rendement de certaine zone arboricole intensive; certains cas connus de vergers qui, quoique bien entretenus, restent d'un apport anormalement bas, pourraient sans doute révéler à la suite d'examen approfondis une insuffisance de pollinisation.

Nous n'avons nullement l'intention dans cet exposé de développer le point de vue de la pollinisation, mais bien de faire connaître celui de l'apiculture devant cette situation.

Il ne fait aucun doute de nos jours que l'utilisation des insecticides apparaît comme une nécessité indispensable. Qu'il s'agisse de la protection des produits du petit jardin familial ou de la grande culture, chacun sait que pour obtenir des légumes, des fruits ou d'autres produits de la terre parfaits, exempt de maladies, d'une belle présentation et de première qualité, il faut traiter et, presque toujours, à plusieurs reprises.

Cette lutte antiparasitaire à outrance n'a pas été cependant sans perturber l'unité biologique de la nature. La généralité des produits mis à disposition tue sans discrimination tous les insectes atteints, et même les oiseaux insectivores disparaissant de nos campagnes par la consommation d'insectes touchés par divers produits.

L'agriculteur ou l'arboriculteur qui traite ces cultures en plein midi, sait parfaitement qu'il porte un grave préjudice à son voisin apiculteur en tuant toutes les butineuses de ses ruches, mais ce qu'il ignore par contre c'est qu'il se prive du concours de ces bêtes butineuses qu'il empoisonnent consciemment et qui ne pourront féconder ces cultures dont la récolte sera considérablement diminuée.

Ce qui est particulièrement dangereux pour les ruchers dans les traitements antiparasitaires mal exécutés, c'est le fait que les abeilles peuvent généralement regagner la ruche et y déposer leur récolte empoisonnée avant de mourir devant ou dedans la ruche. Nectar et pollen étant par la suite utilisés pour le nourrissage des larves, celles-ci seront à leur tour empoisonnées et, dans de nombreux cas, il s'ensuivra la perte totale de la colonie.

sonnées et, dans de nombreux cas, il s'ensuivra la perte totale de la colonie.

Dans la lutte obligatoire contre le Pou de San-José, les traitements trop tardifs à l'oléoparathion ont créé de véritables hécatombes d'abeilles et certains apiculteurs ont payé un très lourd tribut à cette lutte au moment même où un grand nombre d'agriculteurs conscients, demandent des colonies pour la pollinisation de leurs cultures. En conséquence, nous constatons de plus en plus que les apiculteurs préfèrent déplacer leurs ruchers dans des zones plus clémentes; toujours est-il que ce dépeuplement des zones arboricoles commence à faire ressentir ses effets dans la pollinisation.

L'année 1965 a vu naître dans notre canton par des arboriculteurs à l'avant-garde du progrès, les premières locations de ruches pour certaines cultu-

Le transport et la distribution du gaz à partir de la centrale d'Aigle

AIGLE — Il ne suffit pas d'envoyer dans le réseau le gaz produit à la centrale d'Aigle pour en assurer la distribution parfaite. Si l'on veut que celle-ci soit régulière et d'une pression constante, il importe d'avoir, en différents points du réseau, des installations techniques permettant de réduire la pression existant dans le gazoduc au niveau désirable dans le réseau de distribution. Il faut aussi prévoir, en certains endroits, des possibilités de stockage du gaz, afin de couvrir largement les pointes d'utilisation. C'est le rôle des stations extérieures et des postes de détente.

Les premières se caractérisent par une accumulation locale de gaz, soit dans un gazomètre, soit dans un réservoir sous pression, des considérations économiques commandant le choix entre ces deux solutions. Les stations comportent également des détendeurs et des régulateurs de pression du gaz. Il existe deux de ces stations sur le réseau de la Compagnie Industrielle et Commerciale du gaz (Vevey et Clarens) et cinq sur le réseau de la Société du gaz de la plaine du Rhône (Aigle, Leysin, Villars, Bex et Monthey). Les postes de détente ne comportent pas d'accumulation locale, mais uniquement des détendeurs et des régulateurs de pression; le réseau lui-même, du fait de son étendue, de son volume et de sa pression, constitue une réserve de gaz suffisante pour garantir la régularité des fournitures. Il existe sept postes de détente sur le réseau de la Société du gaz de la

plaine du Rhône, à Villeneuve, Rennaz, Roche, Fontanney, Ollon, Huémoz et Saint-Maurice.

Les stations extérieures, pourvues de réservoirs à haute pression, sont nécessairement équipées de compresseurs permettant de charger ceux-ci. Le gaz qui en sort pour la distribution est tout d'abord détendu avant d'être dirigé dans le réseau à basse pression. Dans la règle, on choisit le gazomètre quand il faut stocker de grandes quantités de gaz. Mais le gazomètre doit être chauffé en hiver pour maintenir la température de l'eau assurant son étanchéité au-dessus du point de congélation. Cela occasionne des frais supplémentaires. C'est pourquoi l'on donne alors la préférence aux réservoirs sous pression pour lesquels le chauffage n'est pas nécessaire, pour le stockage de quantités moins importantes ou pour les stations de montagne où la température extérieure hivernale est plus rigoureuse.

Toutes les stations extérieures et les postes de détente de St-Maurice et de Villeneuve sont raccordées à l'installation de télécommande de la centrale d'Aigle. Cela permet d'éviter une surveillance locale et garantit une rapidité d'action quasi instantanée.

Pratiquement, toutes les stations extérieures et tous les postes de détente du réseau de la plaine du Rhône et la station de Clarens ont été partiellement ou complètement transformés lors du déplacement de l'usine, pour les adapter aux nouvelles conditions de transport du gaz. On en a profité pour augmenter les volumes d'accumulations locales. Grâce à ces travaux, l'on dispose actuellement d'installations beaucoup plus puissantes, aptes à faire face à l'accroissement de la consommation. Ces transformations et agrandissements étaient devenus nécessaires, afin que les stations soient parfaitement adaptées aux possibilités de la centrale d'Aigle, car production, transport et distribution sont étroitement liés.

On peut dire que si la centrale d'Aigle est l'une des plus modernes de Suisse, le réseau qui en dépend ne l'est pas moins en ce qui concerne son adaptation aux progrès les plus récents en matière de distribution.



Ne la tue pas par des produits toxiques

Elle assure la récolte

res intensives où un manque de pollinisation se manifestait, d'autres arboriculteurs ont fait l'achat d'un certain nombre de ruches pour leur domaine.

Il nous paraît utile devant cette situation en vue d'une saine collaboration, de mentionner quelques articles de l'arrêté cantonal du 12 avril 1957, concernant les mesures à prendre pour combattre les épizooties des abeilles vu le rôle considérable qu'elles jouent dans la production agricole.

— La lutte contre les épizooties des abeilles est rendue obligatoire sur tout le territoire du canton. Sont classées dans la catégorie épizootie des abeilles: la loque américaine, la loque européenne, l'acariose.

— Il est interdit de changer l'emplacement des colonies, essais ou ruchers sans une autorisation de l'Inspectorat des ruchers.

— Vu le rôle considérable que jouent les abeilles dans la production agricole, il est strictement interdit d'utiliser des insecticides sur les arbres fruitiers et les fraisiers en fleurs.

— Pour favoriser la fécondation des fleurs, les apiculteurs peuvent compter, tenue compte des articles 10 - 11 - 14 - 15 du présent arrêté, louer pendant la floraison, des colonies aux agriculteurs.

Comme tout être vivant, l'abeille a ses ennemis et ses maladies. C'est dire qu'une surveillance sévère s'impose pour empêcher la contamination des ruchers ou la destruction par des traitements antiparasitaires mal exécutés.

L'apiculteur de son côté devrait mettre son voisin, ignorant peut-être des dangers qu'il fait courir aux abeilles, au courant de la manière et du moment qu'il faut choisir pour traiter. Les rapports de bon voisinage ne peuvent qu'y gagner.

Il est évident que toute nouvelle pratique en agriculture, comme dans d'autre domaine, engendre des difficultés, qui toutefois dans le cas particulier sont loin d'être insurmontables.

Dans certaines méthodes préconisées pour favoriser la fructification, lors de la conférence de Sion, une nous a particulièrement retenue l'attention: le traitement des poiriers Williams en fleurs avec de l'eau miellée! nous ne pouvons encourager les arboriculteurs à en faire l'expérience, vu que les résultats ne sont pas très concluants, et du grave danger que représente ce traitement pour les abeilles. En tout premier lieu à cause du pillage que cela peut provoquer aux ruchers des environs, et un deuxième point beaucoup plus dangereux, quand la provenance du miel est inconnue ou de provenance étrangère et porteur de spores de maladies graves comme les loques.

Car celui qui, sciemment ou par négligence grave — on ne peut plus parler maintenant d'ignorance — provoque des empoisonnements d'abeilles, est passible de poursuites et de sanctions prévues à l'article 41 du Code suisse des obligations. Celui qui cause d'une manière illicite, un dommage à autrui, soit intentionnellement, soit par négligence, est tenu de le réparer.

Il est nécessaire enfin de rappeler que les laboratoires disposent de moyens qui permettent, par des analyses et des tests biologiques, de déceler facilement et de façon précise la source et la cause de l'intoxication.

Au terme de ce point de vue de l'apiculture, ne serait-il pas souhaitable que les dirigeants des organisations agricoles et apicoles de notre canton se réunissent en vue d'éclaircir des contrats de location de ruches, garantissant et sauvegardant les intérêts légitimes en présence?

A.

Insp. cant. des ruchers.

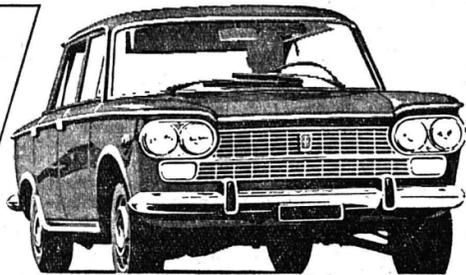
Nouvelliste du Rhône

ADMINISTRATION ET REDACTION: 1951 SION, rue de l'Industrie 15. Tél. (027) 2 31 51 - 52. Ch. post.: 19 - 274 — REDACTIONS REGIONALES: 1870 MONTHEY, tél. (025) 4 12 38, 1890 SAINT-MAURICE, tél. (025) 3 64 83, 1920 MARTIGNY, tél. (026) 2 27 10 — 3900 BRIGUE, tél. (028) 3 10 77.

TARIF DES ABONNEMENTS: Suisse: 3 mois 13 francs; 6 mois 24 francs; 12 mois 45 francs — Etranger: demander les tarifs à l'administration — REGIE DES ANNONCES: Publicitas S.A., 1951 Sion, tél. (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny, tél. (026) 2 10 48 et à Brigue, tél. (028) 3 12 83. Succursales dans toute la Suisse — TARIF DES INSERTIONS: Annonces (le mm sur une colonne de 27 mm de larg.): 18 ct. — Réclames (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.): 65 ct. (20% en plus pour emplacement prescrit ou pour composition difficile). — Réclames première page (le mm sur une colonne de 56 mm de larg.): 90 ct. — Mortuaires (le mm sur une colonne de 56 mm): 45 ct. — La Rédaction et le Service de publicité déclinent toute responsabilité pour des erreurs dues à des transmissions téléphoniques. — Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus. — Directeur-Rédact. en chef resp.: André Luisier

1500/1961
1500/1962
1500/1963
1500/1964
1500/1965
1500/1966
1500/1967

83 CV, 155 km/h, freins à disque, 5 places,
4 portes, équipement super luxe, Fr. 9350.-



Peintres en bâtiments

Nous cherchons ouvriers qualifiés, chambres ou appartements à disposition (1 couple évtl.), place stable.
Ecrire à Pierre Locca, Aubonne (VD).
Ofa 06 610 01 L

S. FACCHINETTI & Cie

Travaux publics - Génie civil
cherche des

MAÇONS CHARPENTIERS COFFREURS FERRAILLEURS TAILLEURS DE PIERRE

Cantines et dortoirs modernes à disposition. Bonnes conditions de salaire et de travail.

Ecrire ou téléphoner à S. Facchinetti & Cie :

FRIBOURG, rue St-Pierre 18, tél. (037) 9 19 65
NEUCHÂTEL, Gouttes-d'Or 78, tél. (038) 5 30 26
RENENS (VD), route de Bussigny 26, tél. (021) 34 23 26
P 343 N

Grande vente aux enchères publiques

Jeu 2 février 1967 dès 13 h. 30

PALAIS DE BEAULIEU (rez. bât. admin.)

200 machines de bureau contrôlées

MACHINES A ECRIRE PORTATIVES - MACHINES DE BUREAU MANUELLES - MACHINES DE BUREAU ELECTRIQUES : IBM - Hermès - Ambassador - Everest - Remington - Royal - Underwood - Adler Spécial - Hermès Baby - Smith Corona - etc., réelles occasions ! Machines à additionner manuelles et électriques - Machines à calculer - Appareils à reproduire à encre et à alcool, etc.

Exposition des machines pour essais et choix :
dès 10 heures

Conditions de vente : sans garantie, paiement comptant

ECHUTE. 1 1/2 %

Chargé de la vente : M. E. MEIGE, commissaire-priseur
Tél. 23 62 80 - LAUSANNE

Importante entreprise de la région
Montana-Crans, cherche pour date
à convenir,

APPAREILLEURS

FERBLANTIERS

AIDES

Conditions intéressantes.

Ecrire sous chiffre PA 26244 à Publicitas, 1951 Sion.
P 26244 S

Je cherche, dans la plaine du Rhône et Bas-Valais,

terrain agricole

Superficie 1.000 à 2.000 m², avec eau et électricité.

Offres sous chiffre PP 60174, à Publicitas, 1002 Lausanne.
P 95 L

Belle occasion tracteur

Bührer Spécial benzine

10 vitesses, triplex, 1.400 heures, garanti 6 mois, 6.800 francs.

Toni Kupfer, agence Bührer, Bex (VD).
Tél. (025) 5 26 36.
P 31156 S

Installation d'arrosage et lutte contre le gel

- Tuyaux en acier ou PVC.

- Forage de puits.

- Pompes à tracteurs, benzine, diesel et électriques.

Demandez plan et devis sans engagement

AU COMPTOIR AGRICOLE

rue de Lausanne 65, 1950 Sion
Téléphone (027) 2 22 71.

P 771 S

BELLES OCCASIONS

MEUBLES A VENDRE

Env. 50 armoires à glaces à une, deux et trois portes, noyer, chêne clair, etc. Divans 1 et 2 places, matelas crin animal, tables de nuit. Quantité de bois de lit seuls, Lits complets en très bon état, matelas, bon crin animal. Coiffeuses, des glaces, fauteuils, canapés, chaises-longues rembourrées, tables dont une très grande pour emballage, bureau américains chêne, vitrines,

Chambres à coucher complètes

pour hôtels, privés, chalets, etc. Salles à manger, chêne ou noyer, 1 canapé club avec 2 fauteuils à recouvrir, très bon marché. Quantité énorme de mobiliers d'occasion tous genres.

UN TRES BEL AGENCEMENT

de magasin chêne clair, comme neuf (de fabrication Ledermann), convenant pour commerce de parapluies, parfumerie, bijouterie-horlogerie, etc.

A vendre en bloc : vitrines, banque, portes vitrées d'intérieur, etc.

Maison Jos. Albini - Montreux

18, av. des Alpes. Tél. (021) 61 22 02. en face du poste de gendarmerie.
Md 670 L

VOICI

nos très bonnes occasions contrôlées et prêtes pour l'expertise à des prix très bas.

MORRIS 850

1965, très peu roulé

VAUXHALL Victor

Station-Wagon 1962, seulement 56.000 km., grand porte-bagage.

SAAB 96 Sport

1963, moteur neuf et nombreux accessoires.

PEUGEOT 404

1963/64, toit ouvrant, nombreux accessoires.

MERCEDES 220 SE

1959, 92.000 km., bon état général.

SIMCA Ellysée

1962, 68.000 km., très soignée.

S'adresser à A. GSCHWEND - Sion
Téléphone (027) 2 17 30

P 34 S

Lorsque
vous payez
comptant

vous êtes un client privilégié. De plus vous bénéficiez de conditions avantageuses d'escompte et de rabais. De l'argent comptant ? Toutes les dix minutes nous accordons un crédit. Vous aussi vous pouvez en profiter ! Votre demande sera examinée rapidement. Discrétion absolue, vos renseignements nous suffisent. Remboursement com- mode en versements mensuels.

Veillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, les documents nécessaires, sous enveloppe neutre.

Nom : _____

Rue : _____

Localité : _____ (En capitales d'imprimerie)



Zentrum Bank

82 Talstrasse, 8001 Zurich
Téléphone 051-274335

MARTIGNY - LA BATIAZ ENCHERES PUBLIQUES

L'Hoirie de Simon PILLET à la Bâtiâz exposera par voie d'enchères publiques et volontaires une PROPRIETE ARBORISEE aux « Courtils Neufy », de 2972 m², article 4299, folio 23, No 62. Les enchères auront lieu

au café du Pont

à la Bâtiâz de Martigny,

le mercredi 1er février 1967 à 17 heures

Divers outils agricoles (Agria avec remorque, un Solo, etc.) seront vendus aux mêmes enchères. Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Pour l'Hoirie

Me Jean-Charles Paccolat
Me Victor Dupuis, avocat
P 65103 S

Société genevoise d'électricité OLIVET

Fondée en 1891

cherche

installateur-électricien

avec

concession « A » des téléphones

- capable d'élaborer des projets d'installations et d'en diriger leurs exécutions.

- esprit d'initiative et de collaboration désiré.

Place stable et particulièrement bien rétribuée.

Fondation de prévoyance avec avantages sociaux particuliers.

Entrée à convenir

Discrétion assurée.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copie de certificats, à la DIRECTION de la Société genevoise d'électricité, 6, cours de Rive, 1204 Genève.
P 95857 X

Garage de Sion cherche

UN SECRETAIRE-COMPTABLE

Nous engageons un collaborateur ayant de l'initiative et pouvant assurer la responsabilité du bureau.

Nous offrons une place stable et très bien rétribuée. Semaine de 5 jours.

Caisse de prévoyance. Age idéal : 28 à 40 ans.

Faire offres écrites sous chiffre PA 53015 à Publicitas, 1951 Sion.

PEDICURE - MANUCURE ESTHETIQUE ET BEAUTE

GABY MUGNIER-PIOTA

Diplômée

Martigny-Ville (Hôtel du Rhône)

Tél. (026) 2 17 40 - 2 21 77

DE RETOUR

P 65011 S

échos du valais

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Martigny doit rester sur sa lancée

MARTIGNY — Depuis qu'il est en charge, M. Edouard Morand, président de Martigny, a pris l'excellente et sympathique habitude de convoquer la presse afin de la mettre au courant de la vie de la cité et des décisions prises par le Conseil.

On aborde à cette occasion les problèmes résolus, laissant — non pas dans le vague, mais dans les possibilités d'avenir — ceux qu'on peut entrevoir ou qui sont en voie de réalisation.

Martigny a le vent en poupe, on peut l'affirmer franchement. Ses habitants osent donc, derrière leurs autorités, envisager le futur avec un certain optimisme.

Cité de 7593 habitants en 1960 — Bourg et Ville — elle en compte actuellement près de 9500. Cette augmentation de 2000 âmes, à laquelle il faut ajouter environ 1000 travailleurs venant chaque jour des villages environnants gagner leur vie chez nous, oblige nos édiles à prendre des décisions qui n'ont pas toujours l'heur de plaire aux administrés. On voit le nombre des fonctionnaires augmenter, parallèlement à celui des employés : 24 employés fixes, 9 employés au traitement à l'heure, plus 20 auxiliaires auxquels on fait appel en cas de besoin. Cela peut paraître une lourde charge, mais une charge qui est nécessaire si l'on veut que Martigny puisse garder sa réputation de ville d'accueil propre, sa réputation de carrefour des Alpes.

M. Edouard Morand, en homme avisé, hier après-midi, a parlé des différents problèmes résolus par lui-même et ses collaborateurs du Conseil auxquels nous rendons un juste hommage.

STATUT DU PERSONNEL

A l'occasion de l'adoption du budget 1967, dont la presse a déjà abondamment parlé, le Conseil municipal a mis sur pied un statut du personnel rendu nécessaire par le nouveau visage qu'a pris l'administration depuis la fusion des communes. Celui-ci traite des conditions d'engagement ainsi que des droits et des devoirs des personnes travaillant au service de la Municipalité et des Services industriels.

Les problèmes relatifs aux salaires et aux prestations sociales ont reçu une solution heureuse conférant aux employés et ouvriers une situation décente et à la mesure des exigences de l'heure présente.

VOIRIE, EMBELLISSEMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Simultanément le Conseil a réorganisé ces divers services. Dorénavant, le balayage et la propreté des rues seront placés, sous la même direction que l'entretien des parcs et jardins, ces diverses activités étant complémentaires. Ce service dépend de M. Charles Pigeon, tandis qu'une équipe placée sous la conduite de M. André Pillet s'occupe de divers travaux publics et de la signalisation routière.

ACHAT DE TERRAINS

La commune s'est rendue définitivement acquise d'une parcelle de 8000 m² de l'Energie Ouest Suisse, soit l'emplacement de l'ancienne usine d'aluminium de Martigny-Bourg dont les bâtiments vétustes seront démolis. L'affectation définitive de cette place n'est pas encore décidée. Elle est destinée, en principe, à favoriser le développement industriel ou commercial du quartier du Bourg.

La commune a également procédé à des achats et des échanges de terrains dans le quartier des Epeney's en vue de la construction de la rue de la Fusion sur le tronçon proche des tennis et de l'Hôpital.

Retraite de M. Edgar Mottier

Directeur de la division fédérale de la justice

SALVAN — M. Edgar Mottier, né en 1902, de Salvan, directeur de la division fédérale de la justice, prendra sa retraite le 31 janvier pour raison d'âge et sur sa propre demande.

M. Edgar Mottier a fait ses études à Lausanne et à Heidelberg. Il a obtenu son doctorat à l'Université de Lausanne en 1927. Entré le 1er juin 1928 au service de la Division fédérale de justice, il était nommé suppléant du chef de division en 1954 puis directeur de la division de justice en 1955. Durant quelque 40 années d'activité dans cette division, M. Mottier s'est distingué par ses connaissances juridiques très étendues et en traitant d'innombrables affaires, parmi lesquelles des objets importants et complexes. Son activité s'est étendue aux principaux domaines de la division de justice, à savoir l'élaboration de la législation, les avis de droit dans les sec-

Elle a pris acte à cette occasion du transfert probable des courts de tennis dans le quartier des « Meillerettes » à Martigny-Bourg où quatre emplacements de jeu sont prévus au lieu de deux comme jusqu'ici et a pu dès lors indemniser le club pour la désaffectation des courts actuels. Ces dernières transactions seront encore soumises à l'approbation de l'Assemblée primaire.

EGLISE DU QUARTIER DU BOURG

Le Conseil a voté un crédit de 100 mille francs destiné à subventionner la construction de la future église du quartier du Bourg. Ce nouveau lieu de culte sera édifié sur un terrain sis à la rue du Rossetan et appartenant à la Maison du St-Bernard. Un délégué du Conseil siègera au sein du comité de construction présidé par M. Wilfrid Fournier. Une nouvelle affectation de l'ancienne chapelle, propriété de la commune, sera décidée ultérieurement mais sa démolition n'est en tout cas pas envisagée.

A cette occasion, le Conseil a formulé le vœu que l'unité paroissiale soit maintenue en ce qui concerne le territoire de la commune de Martigny.

CHAPELLE DE LA BATIAZ

Le Conseil a demandé au Conseil d'Etat le classement comme monument historique de la chapelle de La Batiaz dont les travaux de restauration sont envisagés pour cette année encore. Cet édifice, lié au passé de notre localité, mérite en effet qu'il soit veillé attentivement à sa conservation.

TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil a approuvé les plans de construction relatifs aux artères devant relier la route cantonale au centre industriel. Un nouveau carrefour est prévu à l'endroit où actuellement la route venant de la Gare et celle venant des Vorziers débouchent sur la route cantonale.

Le Conseil a également approuvé les plans de correction de la rue du Rossetan depuis le Prê de Foire jusqu'à la bifurcation de l'avenue des Epineys.

LOCATIONS

Par suite d'entente avec les services intéressés, les bureaux de l'administration des douanes (chef de secteur) seront transférés dès le 1er avril du bâtiment de l'ancien hôpital à celui de la Grenette au quartier du Bourg, propriété de la Bourgeoisie, mais mis par celle-ci à la disposition de la Municipalité. Les locaux actuellement occupés par cette administration seront utilisés par la Gendarmerie cantonale déjà installée au rez-de-chaussée du même bâtiment.

Retraite méritée de M. Ulrich Valotton

FULLY — Nous apprenons que M. Ulrich Valotton, facteur postal à Fully depuis 1923, est mis au bénéfice de la retraite. Agé de 65 ans, M. Valotton accomplissait chaque jour une dizaine de kilomètres de marche, dans tous les coins des hameaux de la commune. Il eut l'occasion de faire la distribution dans le village de Branson ainsi que dans celui de La Fontaine. C'était du temps de l'ancien facteur M. Joseph Bender, son collaborateur fidèle, qui était en même temps cocher de la diligence assurant la liaison postale entre Fully et Charrat.

M. Valotton connaissait parfaitement son métier et maintes personnes furent très heureuses de le voir apporter leur courrier. C'était un fonctionnaire affable au caractère jovial et mettant en pratique ses qualités : la modestie

SIGNALISATION ROUTIERE

L'interdiction de parquer sur l'avenue de la Gare entrera en vigueur pour Pâques 1967. Il y aura « interdiction de s'arrêter » du côté sud-est et « interdiction de stationner » côté nord-ouest. Mais avec une tolérance pour les livreurs jusqu'à 9 heures du matin.

Une étude est en cours pour la protection des piétons au carrefour d'entrée du quartier du Bourg, côté nord (près de l'Hôtel Parking).

REFECTION DES FAÇADES

La commune a adressé 154 lettres à des propriétaires ou des copropriétaires d'immeubles pour les inviter à repeindre ou à restaurer les façades de leurs bâtiments, ceci dans le cadre des efforts d'embellissement entrepris par la Municipalité. Des délais échelonnés ont été impartis, tenant compte du degré d'urgence de ces restaurations.

MEMOIRES DE LOUIS ROBATEL

La commune a souscrit 30 exemplaires du volume récemment édité par les éditions Vallesia et relatant les mémoires de Louis Robatel, officier valaisan au service de l'Espagne et de la France, ceci pour aider la publication de cet intéressant document et pour tenir compte des attaches martigneraines de cet ancien compatriote.

ORDRE ET PROPETE

Le Conseil lance un appel à la population pour l'inviter à collaborer étroitement avec la Municipalité en ce qui concerne l'ordre et la propreté sur le domaine public et privé. Il l'invite notamment à éviter de lancer sur la chaussée des papiers et d'autres déchets, à attacher soigneusement les cartons destinés, chaque vendredi, à la poubelle et à nettoyer les cours et jardins en bordure des rues. Il prie instamment les propriétaires de chiens à veiller à ce que ces animaux ne circulent pas à l'abandon et ne salissent pas les rues et places.

Chaque journaliste a pu ensuite poser des questions à l'aimable président sur les problèmes qui les intéressent : aménagement de la place de la Maladière, éventuels parkings souterrains, création de zones de verdure, extension de la zone industrielle, possibilité d'accueil des trains routiers après 22 heures, trains routiers en provenance du tunnel du Grand-Saint-Bernard uniquement, création d'un port franc, etc.

Tout cela fut fort intéressant mais il est prématuré d'en parler aujourd'hui. La conférence de presse s'est achevée par une visite de l'exposition des travaux des architectes ayant concouru en vue de l'édification d'un immeuble destiné au personnel de notre hôpital.

Em. B.

NOCES D'OR À FULLY



FULLY — Dimanche après-midi, Mme Aline Cajoux et M. Etienne Arlettaz ont fêté leur 50 ans de mariage. Le matin, une petite cérémonie eut lieu à l'église en faveur des jubilaires. Celle-ci fut célébrée par l'abbé Michel Bender, lequel a été reçu, à sa naissance, par Mme Aline Cajoux, qui fonctionna pendant 40 ans comme sage-femme. Puis au restaurant de Fully, tous les enfants et proches parents se sont réunis pour un banquet qui se déroula dans une ambiance intime.

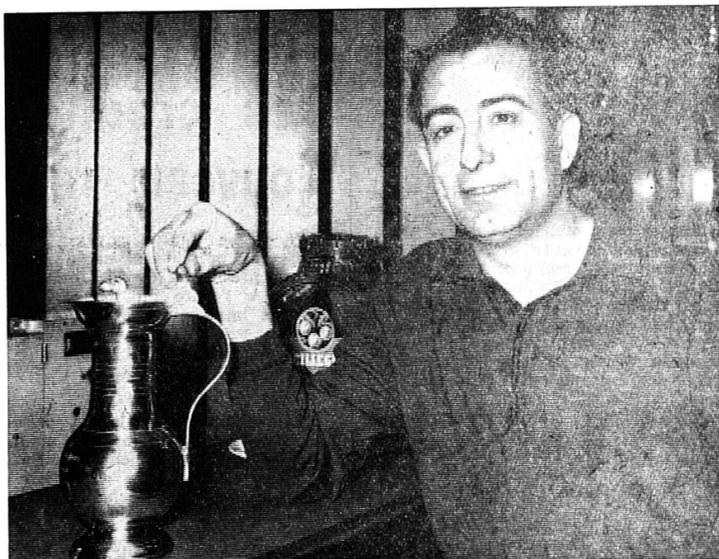
Il est intéressant de relever que M.

Arlettaz fut l'un des fondateurs de la société de chant « La Cécilia », à laquelle il donna le meilleur de lui-même. C'était un agriculteur avisé, remplissant encore chaque jour sa besogne. Les jubilaires ont toujours été abonnés au « NR ». Nous félicitons les époux et nous leur souhaitons encore une longue vie commune et nous vous disons en avant pour les noces de rubis!

—Eco—

Notre photo: Les jubilaires dignement fêtés.

Un Martignerain champion de billard 1ère catégorie



MARTIGNY — Nous avons dit récemment ici même que le Billard-Club de Martigny comptait des joueurs chevronnés. Dimanche dernier, M. Giovanni Ferrero, de Martigny, devait confirmer notre affirmation en remportant de haute lutte (la partie finale contre Alain Roch dura plusieurs heures) le championnat valaisan de première catégorie.

Cette sympathique confrontation a eu lieu à l'hôtel Central et fut magnifiquement organisée par les responsables du Billard-Club local.

Voici le palmarès : 1. Giovanni Ferrero, Martigny, moyenne générale 6, moyenne particulière 11,53, meilleure série 57 points ; 2. Alain Roch, moyenne générale 3,5 ; 3. Gilbert Gaillard, moyenne générale 2,67 ; 4. Emile Fellay, moyenne générale 2,64 ; 5. Marcel Grandmoulin, moyenne générale 2,82 ; 6. Laurent Deslarzes, moyenne générale 2,43 ; 7. Ami Mayor, moyenne générale 2,09, etc.

Quant au challenge offert par M. René Perraudin, de Sion, il est actuellement entre les mains de Giovanni Ferrero, excellent joueur à qui appartiennent en outre la meilleure moyenne particulière du championnat et la meilleure série.

Derniers devoirs

MARTIGNY — Hier matin, les nombreux amis de Mme Valérie Fessler, entourant sa famille, l'ont conduite à sa dernière demeure terrestre.

Enlevée à l'affection des siens à l'âge de 74 ans, elle était très connue dans la région puisqu'elle a tenu avec son époux, M. Martial Fessler, un magasin de musique qui porte encore leur nom, à l'avenue de la Gare.

Que son mari, ses proches, ses filles, musiciennes de talent, Mlles Monique et Marie-Thérèse Fessler, M. et Mme Joseph Gross, professeur, veuillent croire à notre sincère sympathie et accepter nos condoléances émues.

Notre photo: Le nouveau champion valaisan avec la channe dont il n'est pas peu fier.

Arrivée d'un groupe de sans-patrie à Cointrin

Poursuivant leur programme d'accueil de réfugiés physiquement, psychologiquement ou socialement handicapés, la Confédération et les œuvres de secours affiliées à l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, reçoivent le 31 janvier 1967 un premier groupe de quelques 45 individus d'origine diverse qui, émigrés, vivaient au Maroc, où l'évolution de ces dernières années a rendu leur existence précaire.

Les frais d'installation des personnes aptes au travail et d'hébergement des personnes âgées dans des foyers, représentent une tâche que les œuvres d'entraide privées ne meneront à bien qu'avec l'appui des cantons et des communes de Suisse romande surtout, puisque c'est dans les régions francophones que les nouveaux venus semblent devoir se sentir le moins dépayés. Lors de précédentes arrivées de groupes de sans-patrie, les cantons alémaniques avaient été choisis pour des raisons analogues.

L'Aide suisse aux réfugiés recommande chaleureusement au public suisse cette œuvre qui s'inscrit dans la tradition humanitaire du pays. R.S.

Apéritif à la gentiane

SUZE
garanti naturel

échos du valais

Grand Conseil: UN DÉBUT MONOTONE

La session de janvier du Grand Conseil a débuté hier dans la monotonie générale. Il est vrai qu'aucun objet, mis à part le tour d'horizon du président Gaudard, n'était de nature à enthousiasmer nos députés et encore moins les rares curieux qui avaient pris place dans les tribunes.

Monotonie d'autant plus compréhensible qu'il s'agissait de corrections de torrents commentant leurs frasques dans la partie haut-valaisanne du canton.

LE MONDE TENAILLE PAR L'ANGOISSE

Ouvrant les débats vers 9 heures d'un coup de sonnette énergique M. Joseph Gaudard, dont c'est déjà les derniers jours de présidence, fit un tour d'horizon reflétant très justement ce sentiment d'angoisse qui nous prend au vu des événements de la planète. Le président évoqua les conflits du Vietnam, de la Rhodésie, les phases de tension de l'Europe des Six et les heurts qui marquent les contacts entre l'Union soviétique et la Chine. M. Gaudard rappela ces paroles du Pape qu'il est toujours bon de méditer à nouveau : « A mesure que la société moderne étend ses conquêtes un sentiment de crainte universelle envahit les âmes. Plus les hommes progressent au niveau scientifique et technique et plus ils se défont des autres. Plus ils possèdent et moins ils se sentent en sécurité. La conscience de ce caractère précaire des choses et de la vie présente mène beaucoup d'hommes à l'angoisse. C'est la bonne volonté qui définit la clé de la Paix. »

Quittant l'échelle mondiale pour revenir en Suisse et en Valais, M. Gaudard parla du rapport Stocker, de la nette réponse fournie à ce sujet par notre conseiller d'Etat Lorétan qu'il félicita pour sa nomination en qualité de membre de la commission d'experts chargée de trouver de nouvelles ressources à la Confédération.

Il rappela ensuite le souvenir inoubliable de la grandiose réception de M. Bonvin en Valais en tant que premier Valaisien à accéder à la tête de la Confédération. Il souligna les difficultés de sa tâche de trésorier. Il invita l'assemblée à se recueillir en souvenir de deux disparus, MM. Johann Lehner, père du futur président du Grand Conseil et Jacques de Riedmatten dont il souligna le zèle et la noblesse de cœur.

Après avoir félicité notre confrère Maurice Métral pour son récent prix littéraire du roman et Jean Daetwyler pour ses 60 ans, le président envoya un savoureux compliment à l'adresse de M. Arthur Bender dont l'épouse vient de donner naissance à un garçon qui portera le nom d'Alexandre. Il ajouta non sans malice : « L'événement est assez rare qu'un conseiller d'Etat fête un baptême au cours de sa fonction pour qu'il mérite d'être relevé. » C'est sur cette note joyeuse que débuta la session.

PLUSIEURS MAUVAIS COUCHEURS

Parmi les communiqués transmis hier matin à l'assemblée relevons les deux suivants : le huis-clos aura lieu désormais pour toutes les questions de recours en grâces ; les rapporteurs d'autre part devront à l'avenir parler debout face à l'assemblée et remettront au bureau un double de leur rapport.

Au cours des rapides débats qui suivirent l'on s'occupe de la correction de plusieurs torrents bien turbulents. C'est M. Alphonse Emery, ind. Sierre, qui nous en parle, épaulé par M. Marc Salamin, soc. Sierre, président de la commission.

Le premier en liste de ces « mauvais coucheurs » est le Bietschbach sur territoire de Rarogne. Il prend sa source dans les flancs du Bietschhorn connu de tous nos alpinistes. Les frais des travaux envisagés sont devisés à 600 000 francs. On va pouvoir corriger également le Bruchibach sur Naters. Ce cours d'eau menace lors de ses violentes crues les localités de Blatten et de Rischinen. Il y a pour 100 000 francs de travaux.

Remplaçant au pied levé un rapporteur absent, M. Emery nous parla ensuite de deux autres torrents vagabonds : la Lonza et le Meiggbach dans la vallée de Löttschen. Ces travaux concernent les communes de Blatten, Ferdin, Gampel et Steg. Ils sont devisés à 1,2 million. Le parlement accepta le décret sans discussion.

Restant Outre-Raspille, les députés donnèrent également hier leur accord aux travaux de construction de la route Eggerberg-Eggen. Le coût approchera ici des 3 millions. La commune d'Eggerberg (voilà un but insolite pour vos promenades dominicales) est située dans le district de Brigue. Elle s'étend du Rhône jusqu'aux mayens de Finnen à plus de 1700 mètres. Les

ORDRE DU JOUR DE MARDI

1. Construction de collecteurs à Rekingen, 2èmes débats;
2. Construction de collecteurs à Fiesch;
3. Construction de collecteurs à Varone;
4. Construction de collecteurs à Tourtemagne;
5. Correction de la Dixence;
6. Loi sur la formation professionnelle.

voies de communications reliant Eggerberg aux différents hameaux qui l'entourent sont très abruptes et à peine praticables pour les bêtes de somme. Le présent projet vise à relier Eggerberg à Eggen sur 2,6 km. Il s'agit d'une chaussée de 3 m. 60. Après un bref échange de vues entre Me François

Couchepin, rad. Martigny; et le conseiller d'Etat von Roten, le décret passe comme une lettre à la poste.

LOI SUR LES ETRANGERS

On se souvient comment l'an passé le Grand Conseil avait commencé l'étude d'un important décret concernant l'application de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers.

Ce problème est revenu hier matin sur le tapis en seconds débats. Une vingtaine d'articles ont été passés au crible « dans l'indifférence générale », sommes-nous tenté d'écrire. Aucun passage, en effet, de ce décret n'était de nature, avouons-le, à échauffer les esprits, tout étant fort bien étudié. Il fut question, lundi, des organes compétents en matière de séjour et d'établissement, du service cantonal des étrangers, des responsabilités des bureaux communaux, des conditions de séjour, des obligations des employeurs, visite sanitaire, déclaration d'arrivée, logement, changement de place, etc., autant de formalités auxquelles nos amis transalpins et autres nous ont habitués à l'occasion du coup de pouce qu'ils nous donnent depuis tant d'années dans les différents secteurs de notre économie.

Tout cela était si clair que le président Gaudard invita les rapporteurs, MM. Rémy Salamin, ccs. Sierre et Daniel Hildbrand, chrét.-soc. Loèche, à lire à tour de rôle un article en français et le suivant en allemand pour activer les débats.

Nous serons le dernier à nous plaindre de cette méthode expéditive.

Pascal THURRE

CONSEIL GENERAL

Un service communal des loisirs Des crédits supplémentaires Nouveau règlement de police

SION. — Le Conseil général a tenu hier soir sa première séance de l'année, sous la présidence de M. André Perraudin. A l'ordre du jour figuraient quelques importantes questions. D'ailleurs la présence de nombreux intéressés aux tribunes le prouvait.

UN SERVICE COMMUNAL DES LOISIRS

La commission des loisirs, présidée par Me Pierre Antonioli, a présenté un rapport, une documentation des enquêtes sur le problème des loisirs. Le rapporteur Bernard Michelloud a donné lecture d'un rapport de plusieurs pages.

Les directeurs d'école, les pédagogues, les représentants du clergé, les présidents des sociétés locales, ont été entendus, et il ont présenté leurs points de vue.

La ville de Sion a déjà beaucoup fait en faveur des loisirs des jeunes. L'inventaire des salles, des places de jeux ou de sport est impressionnant.

Aujourd'hui il est temps de créer un service des loisirs, en désignant un animateur des loisirs. Des expériences concluantes ont été réalisées à Genève sur le plan cantonal et à Monthey sur le plan communal.

La commission des loisirs par son postulat adopté à l'unanimité demande à la commune

1. de créer un service des loisirs
2. de trouver un animateur compétent
3. de prévoir le montant nécessaire en faveur de ce nouveau service.

LE POINT DE VUE DE LA COMMISSION DE GESTION

La commission de gestion a pris acte des desiderata de la commission des loisirs. Le montant prévu, de 25 à 30 000 francs, est très modeste et la commune peut prendre à sa charge cette dépense.

Le président Imesch a remercié les membres de la commission des loisirs. Il a rappelé ce que la Municipalité a

déjà fait et il a déclaré que la commune acceptait avec beaucoup de reconnaissance le postulat en question.

VENTE DE TERRAINS

La vente de plusieurs parcelles de terrains aux Maisons suivantes : Zinguerie, sablage et métallisation S. A.; Rhône Color; Imprimerie A. et E. Schmid et à la menuiserie Joseph Cuvaz-Mudry a été acceptée à l'unanimité. Les prix de vente, déterminés au cours des tractations entre les autorités de la ville et les acheteurs peuvent être considérés comme raisonnables, par rapport à ceux pratiqués dans les différentes régions en question.

TRAIN DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Des crédits supplémentaires pour un montant de 267 258 francs ont été acceptés à l'unanimité. Quelques postes méritent d'être relevés.

Un crédit supplémentaire de 15 000 francs a été demandé pour les frais de transport des élèves. La Municipalité payerait un montant de 65 000 francs pour les frais de transport des élèves; c'est considérable.

Pour les expropriations diverses il a été demandé 130 440 francs.

Le matériel roulant et contre le feu à l'aéroport a obligé un supplément de crédit de 13 600 francs, soit un dépassement d'environ 50 % sur des objets dont le prix peut être connu d'avance avec une certaine précision.

CAUTIONNEMENT EN FAVEUR DE LA SOC. DES TELEPHERIQUES LES COLLONS—THYON

La société des moyens de remontée mécaniques Les Collons—Thyon a sollicité des communes intéressées un cautionnement afin d'obtenir les disponibilités nécessaires pour continuer les travaux. De nombreux conseillers généraux sont intervenus afin d'obtenir des renseignements précis.

La part de la commune de Sion est de 584 000 francs plus le supplément de 20 % sur le crédit exigé par l'établissement bancaire.

LE REGLEMENT DE POLICE

Le Règlement de police en vigueur date de 1923. Il était temps de le refondre, de le corriger, de l'adapter. La commission de développement n'a pas jugé opportun de prendre position, mais l'approuve et souhaite qu'il soit discuté.

La discussion a été largement utilisée. Les conseillers généraux se sont montrés beaucoup plus pointilleux et réticents pour quelques mots figurant dans le nouveau Règlement de police que pour accepter les crédits supplémentaires.

Oh ! l'heureux peuple...

— g6 —

Un groupe valaisan de la Nouvelle Société Helvétique

Le 1er février 1914, à Berne, 250 citoyens suisses, de langues et de confessions différentes, se sont unis par les liens d'une entente fraternelle au-dessus des partis. S'inspirant du rôle joué par la Société Helvétique aux XVIIIe et XIXe siècles dans la création d'une conscience nationale, leur but était de sauvegarder le patrimoine national, de maintenir leur caractère propre à chacune des parties du pays tout en favorisant la compréhension réciproque, de développer l'éducation nationale et d'assurer l'avenir du pays.

Depuis sa fondation, la Nouvelle Société Helvétique a contribué à l'unité et au maintien de la Suisse. Elle a aidé à trouver la solution de problèmes touchant aux intérêts supérieurs du pays et à réveiller l'esprit public. Par son Organisation des Suisses à l'étranger, elle a créé des liens durables avec nos compatriotes à l'étranger.

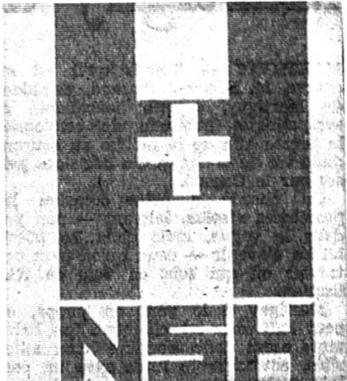
UN GROUPE DU VALAIS

Notre canton se doit de grouper des personnes de toutes tendances et de toutes les régions pour permettre de confronter loyalement les opinions concernant de nombreux problèmes qui préoccupent le Valaisien conscient de l'ampleur et de la profondeur de la transformation du pays.

PREMIERE MANIFESTATION PUBLIQUE

PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée constitutive est prévue le 4 février prochain, à 14 h. 30, à la salle du Grand Conseil. L'ordre du jour est le suivant :



1. Rapport du président provisoire sur les démarches en vue de la constitution d'un groupe Valais de la N.S.H.;
2. Constitution du groupement N.S.H.-Valais;
3. Désignation du comité;
4. Fixation cotisation;
5. Programme d'activité pour la saison 66-67 et 67-68.

UN INTERESSANT DEBAT

Un premier débat aura lieu dès 15 h. et le sujet sera : « Y a-t-il un malaise dans les relations entre le Haut-Valais et le Valais romand ? ».

L'exposé d'introduction sera fait par M. Hermann Bodenmann, avocat et député à Brigue.

Me Edouard Bagnoud, avocat et député à Sierre, fera un deuxième exposé.

— g6 —

RÉCITAL DE PIANO

SION. — L'activité musicale sionnoise se développe de plus en plus, à la plus grande satisfaction des mélomanes. Demain soir nous aurons le plaisir d'entendre un jeune pianiste dans un très intéressant programme.

UN VALAISAN...

Le jeune pianiste en question se nomme Etienne Darbellay. Originaire de Liddes, dans l'Entremont, il fréquenta durant quelques années les classes primaires à Sion avant de s'en aller avec sa famille à Fribourg, où son père est professeur à la Faculté de

droit. Agé de vingt ans, Etienne Darbellay fut l'élève de Bronarski, professeur au Conservatoire de Fribourg. Puis il se perfectionna dans la technique et le style auprès du célèbre pianiste Erwin Laszlo, qui, malheureusement, quittera Fribourg sous peu pour s'installer définitivement en Amérique. Etienne Darbellay, tout en allant de succès en succès (Fribourg, Lausanne, etc.) poursuit néanmoins ses études philosophiques à l'Université de Fribourg où il est également inscrit à la Faculté de musicologie auprès du professeur et organiste renommé Tagliavini. A peine âgé de vingt ans, le jeune pianiste va certainement au devant d'un brillant avenir musical.

DANS UN PROGRAMME ORIGINAL

A l'affiche de ce récital, Seixas (Portugais, contemporain de Scarlatti), Schumann, Mozart (KV 330) et surtout Liszt. Si nous prétendons que ce programme est original c'est précisément à cause de la présence de la Sonate pour piano de Franz Liszt.

Cette sonate en si mineur, la seule que Liszt ait composée, est une œuvre tellement révolutionnaire qu'elle fut longuement méprisée par des théoriciens tels que Vincent d'Indy ou Blanchard Selva. Si bien qu'elle n'est guère jouée actuellement. Révolutionnaire dans sa forme, la sonate de Liszt présente de plus des « pièges techniques » que seul un « acrobate musical » peut valablement jouer. C'est que Liszt dans sa musique pour piano, est ce que fut Paganini dans la musique pour violon. Cette œuvre est probablement le sommet de ce dramatisme que Liszt a su donner à sa musique pour piano. Et nous serons nombreux à nous trouver, mercredi soir, au Conservatoire pour nous rendre compte comment Etienne Darbellay va s'en tirer.

Arpège

La « Terreur » de l'année Bonvin

Le carnaval valaisan est parti en flèche cette année.

Monthey, Saint-Maurice, Sion, Marigny, Saint-Léonard, autant de localités où débutent dans la fièvre les manifestations humoristiques les plus variées.

Les premières feuilles satiriques viennent de sortir de presse, telle La Terreur, qui n'épargne personne cette année... même pas le président de la Confédération qui a tous les honneurs de la première page. Nous le voyons jonglant avec des pièces de cent sous sur une pile de bouteilles de « bon vin », importées de l'étranger !

Les responsables du journal valaisan de carnaval nous promettent même une deuxième cuvée encore plus fermentée que la première.

Les pèlerinages de l'année 1967 à N.D. de Lourdes

Chaque année, le Valais fournit un très beau contingent de fidèles pèlerins se rendant auprès de N.D. de Lourdes. A titre d'orientation, voici la date de cinq pèlerinages susceptibles d'intéresser nos compatriotes :

1. du 4 au 11 mai : pèlerinage inter-diocésain de Suisse romande. Les inscriptions sont en cours auprès des desservants des paroisses jusqu'au 13 mars (pour les malades : 6 mars).
2. du 12 au 16 mai : rencontre internationale des veuves. Les responsables du Groupement spirituel des veuves donneront les renseignements

utiles aux intéressées. Sur le plan valaisan, cette rencontre est une innovation qui mérite un large succès.

3. du 8 au 13 juin : pèlerinage international des armées. Notre armée y est représentée aussi.
4. du 16 au 22 juillet : pèlerinage d'été de Suisse romande. Inscriptions dès avril. La presse renseignera en temps utile.
5. du 2 au 7 octobre : pèlerinage du Rosaire, organisé par les Rds Pères dominicains à Fribourg, pour la Suisse.

CURDY S.A. SPORTS
Rue des Mayennets
SION

échos du valais

Soirée annuelle de la Caecilia

ARDON — Samedi soir, près de 90 personnes étaient conviées au hall populaire pour participer à la traditionnelle soirée familiale de la Caecilia.

Après l'apéritif, une succulente choucroute garnie nous était servie par M. Gaston Clemenza.

La partie gastronomique terminée, débuta la partie officielle. Le président de la Caecilia, M. Henri Bérard, souhaita la bienvenue aux invités, remercia les personnes qui se dévouent pour la société, particulièrement son directeur M. Henri Sauge. Il formula ensuite les meilleurs vœux de réussite pour sa chère société.

M. Pierre Putallaz, vice-président de la commune, apporta le salut des autorités et regretta l'absence du président, M. Jérémie Frossard, hospitalisé. Il se fit l'interprète de tous, pour souhaiter à son égard des vœux de prompt et complet rétablissement.

Enfin, le président du parti conservateur chrétien social d'Ardon, Me Antoine Delaloye, parla de la jeunesse et du grave problème de l'abstentionnisme qui les unissent.

La soirée récréative, animée par M. Roger Fellay, major de table, remporta également un charmant succès. Nous avons particulièrement apprécié la

production d'un orchestre de la Suisse romande... miniature qui, sous la direction de Dédé, interpréta quelques marches. Puis, la soirée se poursuivit jusqu'au petit matin avec de la danse et des jeux.

Nous ne pouvons que féliciter les initiateurs de cette charmante soirée qui permet ainsi, aux musiciens et aux amis de la Caecilia de se retrouver une fois l'an dans une soirée familiale, afin de resserrer encore les solides liens d'amitiés qui les unissent.

Jim.

Assemblée du parti radical

SIERRE — Le vendredi 3 février aura lieu à l'Hôtel Bellevue, à Sierre, le traditionnel souper choucroute du parti radical local.

Après le repas, l'invité d'honneur, le conseiller national Pierre Glasson, entretiendra l'auditoire sur le thème suivant: «Le radicalisme suisse face à l'avenir».

Nous souhaitons une bonne et agréable soirée à tous les amis et sympathisants.

Avis aux jeunes agriculteurs

La commission cantonale pour la formation professionnelle agricole organise cette année à nouveau, sur le domaine de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf, des cours pratiques englobant tous les travaux courants de la ferme. Ces cours, destinés à préparer les candidats aux épreuves de capacité professionnelle, constituent un complément indispensable à la formation pratique des jeunes agriculteurs et à la connaissance des nouvelles méthodes de travail. Nous précisons que le certificat de capacité professionnelle est indispensable pour faire plus tard la maîtrise agricole.

Ces cours durent une dizaine de jours, répartis sur les différentes saisons de l'année.

Le premier cours a une durée de 3 jours: jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 février 1967.

Les intéressés sont priés de se présenter pour le premier cours, soit le jeudi 16 février 1967 à 7 h. 30 à l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

Commission cantonale pour la formation professionnelle agricole, CHATEAUNEUF-SION

Transporté par la voie des airs

SION — Hospitalisé à Sierre, M. Louis Bonvin, 1891, domicilié à Sion a été conduit à l'hôpital cantonal de Lausanne par M. Bruno Bagnoud accompagné du mécanicien M. Guy Gaudry aux commandes de l'Alouette III.

Inhumations

FULLY — 10 h, Madame Marie Bender.
CHABLE — 10 h Monsieur Ernest Rard.
CHOEX — 10 h 30, Monsieur Louis Richard-Rossier.
SION — Sacré-Cœur: 11 h Monsieur Maurice Rard.
— Monsieur Oscar Richard.

Quête pour l'Action catholique

Dimanche 5 février 1967

Nous aimons l'Eglise. Que pourrions-nous faire pour elle? Certes, il n'est pas possible à chacun d'être militant dans un mouvement, mais tous nous pouvons nous intéresser à la mission de l'Eglise, qui est notre mission à tous, parce que nous avons besoin de l'Eglise et que l'Eglise a besoin de nous.

Action catholique romande, Commission de la quête.

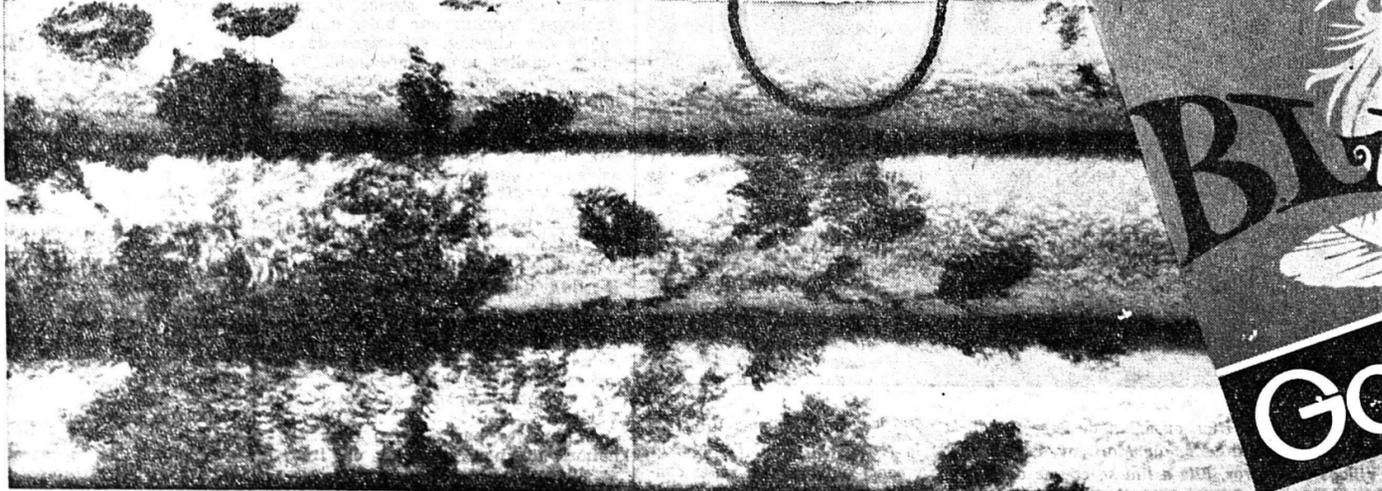
Cours renvoyé

SION — Le cours de mathématique que devait donner ce soir M. Savary à l'Université populaire est renvoyé pour cause de maladie.



*Je cherche d'abord la qualité,
mais je sais aussi profiter
des prix bien étudiés!*

Dès aujourd'hui, en vitrines et sur tables spéciales, une fascinante exposition de Blanc, (mais aussi des couleurs), de la fraîcheur, de la jeunesse, de la fantaisie. A nos différents rayons: Linge de maison, Tabliers, Lingerie, Blouses, toute une gamme d'articles dans un style nouveau, gai et fleuri; des prix irrésistibles, un Blanc traditionnel de belle qualité.



échos du valais

10 000 SUISSES À MILAN! Une «colonie» organisée et vivante

SION — Nos compatriotes qui occupent des postes divers en Italie sont au nombre de 13 500.

Ce n'est déjà pas mal!
La seule ville industrielle de Milan en compte 10 000. Il faut relever que la plupart de ces Suisses sont appelés à des postes supérieurs.

Mais cette situation doit nous faire réfléchir et dissiper chez certains de nous les préjugés à l'égard de la main-d'œuvre étrangère. C'est une coopération entre les deux pays.

UNE COLONIE ORGANISEE, VIVANTE

Le Valaisan comme le Suisse, est très attaché à son canton. Après quelques jours d'absence à l'étranger, il est tout heureux de rentrer chez lui. Les compatriotes appelés à travailler sentent le besoin de se regrouper. La «Maison suisse» de Milan, qui abrite aussi les locaux du consulat, est le point de ralliement.

Un magnifique restaurant a été amé-

nagé au rez-de-chaussée. De nombreux bureaux sont occupés par des entreprises suisses. Une école y est prévue pour les enfants suisses. Les compatriotes venant d'Outre-Sarine sont en grande majorité. Comme deuxième langue, c'est l'allemand qui est prévu.

Lors de la soirée de samedi, dont nous avons déjà donné une relation dans notre journal d'hier, l'on sentait le plaisir des 400 participants de se retrouver, de fraterniser, de passer de longues heures dans une ambiance valaisanne.

DE LA CIBA MONTHEY A LA CIBA MILAN

M. Cornut, directeur de la Ciba de Milan, a eu la délicate et combien généreuse attention d'inviter le groupe du «Vieux Champéry» et les organisateurs de la soirée de samedi à visiter les nouvelles installations récemment construites en dehors de Milan.

C'est une merveille du genre quant à la conception et à la réalisation. On peut se rendre compte des derniers raffinements de la technique.

Pour les «Champérolains» cette visite n'a pas été une découverte, car pour la plupart ils connaissent la Ciba de Monthey. De Ciba Monthey à Ciba Milan, il n'y a qu'un pas... mais il faut le faire.

EN DEHORS DU PROTOCOLE! LES POMPIERS ET LA RACLETTE!

Les fourneaux à raclette et les bonbonnes de gaz avaient été transportés de Sion. Mais ce que les organisateurs n'avaient pas prévu, c'est qu'il est interdit de cuire avec des bonbonnes de



Le consul général Bonnard.

gaz dans les grands immeubles. Le responsable des pompiers, avec deux agents, est venu avant le début de la soirée effectuer un contrôle minutieux. Et il est resté sur place jusqu'à la fin de la soirée... au cas où?

Avec un joli équipement, cela mettait une note insolite au décor déjà si beau.

COMMENT PLACER LE DRAPEAU VALAISAN?

On constate à maintes occasions que notre magnifique étendard est souvent mal placé dans une salle. La partie blanche avec les étoiles rouges doit-elle être à gauche ou à droite?

M. Götz, président du Club suisse de Milan, a cru bien faire en demandant l'avis d'un Valaisan. Au premier venu il a posé la question. La réponse a été donnée, non pas par un Valaisan, mais par un Français, et cette réponse était la bonne. Bravo!!!

— gé —



Les musiciens du «Vieux Champéry».

DE VALERE A TOURBILLON

« Relations publiques »

On parle beaucoup actuellement des «Public relations». C'est un terme à la mode.

Le but recherché est de créer des contacts, de la sympathie. Ce n'est pas précisément de la publicité, de la propagande. Les relations publiques jouent un rôle important dans la vie. Elles ouvrent les portes et les fenêtres des sociétés, des entreprises, de l'administration. En provoquant des courants d'échange de contacts, elles contribuent à faire disparaître des préjugés, à dissiper des causes d'incompréhension, de difficultés.

Le responsable des relations publiques? Pour l'entreprise ou une administration, c'est une personne «stylée», d'un abord agréable qui a de la facilité et un certain pouvoir d'information, de compréhension, en un mot une culture particulière.

Mais chacun de nous peut et doit être responsable des relations publiques. Je pense aux classes, aux sociétés qui se rendent à l'étranger par exemple.

Elles ont une mission — le terme est peut-être un peu fort — à remplir. La tenue, le comportement sont de mise. L'on constate parfois que des personnes, une fois en dehors de leur milieu habituel et plus encore au-delà des frontières, se croient dispensées de tout. L'on entend cette réflexion: «Oh! on n'est pas chez nous!» Quelle pauvre mentalité.

Ce dernier week-end, j'ai eu l'occasion de rencontrer un de nos compatriotes travaillant dans la capitale lombarde.

— Vous savez, me confiait-il, il arrive que des Suisses, en visite, en promenade dans la ville se permettent beaucoup de choses. Il n'y a pas si longtemps, une classe de contemporains a causé un vrai scandale. Pour un motif futile, une bagarre a été provoquée dans un établissement public. Il y a eu des dégâts et des blessures. Et comme les gens ont l'habitude de généraliser, on parle des «Suisses» et non pas d'un groupe, d'une classe de contemporains. Les conséquences sont toujours graves. Dans votre journal, vous devriez relever le cas comme avertissement et une mise en garde.

C'est bien volontiers que je le fais. Sur des milliers et des milliers de Suissesses et Suisses qui visitent d'autres pays ou vont en vacances, il suffit d'une malheureuse exception pour créer un climat de méfiance, des préjugés qui ne correspondent pas en fait à la réalité.

Pour la politesse, le comportement, la tenue, il n'y a pas de frontière.

—gé—



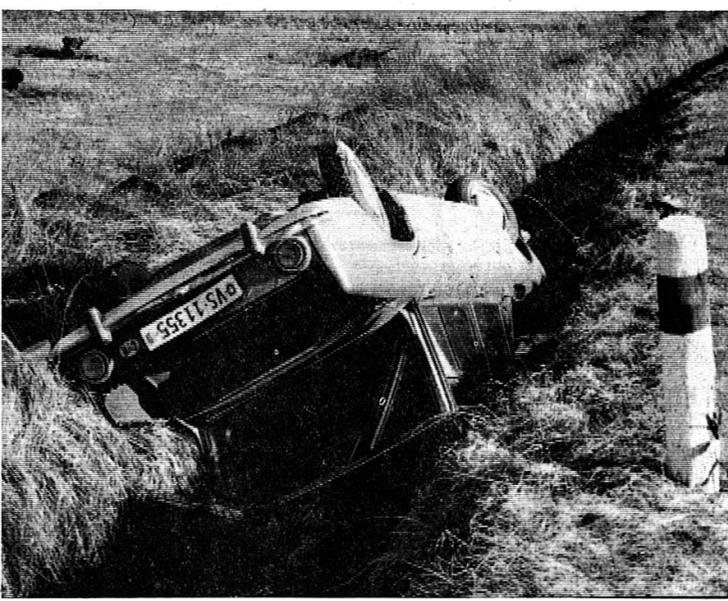
M. Emmanuel Défago pendant son discours.

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

COURS DE PROTECTION CIVILE



UNE VOITURE DANS LE CANAL!



VETROZ — Hier, au début de l'après-midi, la voiture portant plaques VS 11355 qui roulait en direction de Martigny, est sortie de la route peu avant l'entrée du village de Vétroz. Elle a fini sa course dans le petit canal qui longe la route cantonale. Les dégâts au véhicule sont importants.

NOTRE PHOTO: La voiture sur le toit.

—gé—

SIERRE — A Sierre, se déroule actuellement un très important cours de Protection civile.

Ce cours, organisé par l'Office cantonal en collaboration avec MM. Guy et Elie Zwissig, respectivement chef et secrétaire de la Protection civile locale, accueille une trentaine de participants répartis en trois groupes: deux bas-valaisans et un haut-valaisan.

Placé sous la direction de M. Albert Taramarcz, chef cantonal, il s'adresse aux instructeurs sapeurs-pompiers de guerre.

Commencé hier, il durera toute la semaine et les participants seront licenciés le samedi 4 février.

Durant ce cours, toutes branches de la Protection civile seront étudiées. Ancrages, travaux sur bois, déplacements des charges, éclairages de secours, échelles, motopompes, etc.

Il est à remarquer qu'un nombre important d'heures est consacré au sauvetage des blessés. Respiration artificielle, position correcte à donner aux blessés, pansements, transports, soins généraux, etc., seront tous des thèmes traités par le Dr Charles Rey, médecin du cours et MM. Gérald Genoud et André Schmidhalter, instructeurs sanitaires.

Un film didactique: «Le souffle et la vie» achèvera cette formation si nécessaire.

Après les cours théoriques, des pistes et exercices pratiques donneront à tous ces instructeurs une formation qui est destinée à être enseignée à tous les sapeurs-pompiers de guerre du Valais.

A tous les participants, nous souhaitons un bon cours et un travail fructueux.

Notre photo: Un groupe construit un ancrage de fortune.

CINEMAS

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi 30 janv. au dimanche 5 fév.
Un monde fou, fou, fou
Le fameux film aux 217 gags
Prix imposés: Fr. 4,50, 4.— et 3,50
Parlé français - 16 ans révolus
Panavision

★ Sion - Lux ★

Du lundi 30 janv. au dimanche 5 fév.
Darling
Le film aux 3 Oscars
Huitième semaine à Genève
avec Julie Christie, Dirk Bogarde et Laurence Harvey
Parlé français - 18 ans révolus

★ Sion - Capitoile ★

Mardi 31 RELACHE

★ Martigny - Etoile ★

Mardi 31 - 16 ans rév.
Dernière séance du film d'art et d'essai
Un goût de miel
Dès mercredi 1er - 18 ans rév.
Du rire avec Louis de Funès
Les bons vivants

★ Martigny - Corso ★

Mardi 31 - 16 ans rév.
Dernière séance du film d'aventures
Les repaires de la jungle noire
Dès mercredi 1er - 16 ans rév.
Le plus grand film d'aventures
Zoulou

★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui RELACHE
Samedi et dimanche
Un dimanche à New York

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir RELACHE

★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 2 - 16 ans rév.
Des aventures avec Guy Madison
Les repaires de la jungle noire

★ Fully - Michel ★

Aujourd'hui RELACHE
Mercredi 1er - 16 ans rév.
Les repaires de la jungle noire
Dès vendredi 3 - 16 ans rév.
7 hommes en or

★ St-Maurice - Roxy ★

Aujourd'hui RELACHE
Dès mercredi
Cyclone à la Jamaïque

★ Monthey - Montheolo ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Le chef-d'œuvre inoubliable
A l'Ouest rien de nouveau
de E. M. Remarque

★ Monthey - Plaza ★

RELACHE toute la semaine

★ Bex - Rex ★

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Un western extraordinaire
Le chemin de l'or
avec le spécialiste du genre: Rori Calhoun

HAUT-VALAIS

Les artistes en herbe ont la parole

BRIGUE — Grâce à l'initiative du Türkenbund, les enfants des écoles de la localité ont été conviés à prendre part à un concours individuel dont le règlement prévoit que chaque participant est tenu de présenter une œuvre littéraire ou artistique créée par lui. Nous apprenons que ces artistes en herbe ont terminé leurs travaux qui seront exposés dès demain dans la halle de gymnastique de la localité. Les meilleures œuvres seront primées par un jury, composé de membres du personnel enseignant et de représentants de la société organisatrice de cette manifestation. En attendant de revenir sur ce «vernissage» exceptionnel, notons que bon nombre des travaux des exposants sont dignes d'intérêt.

Félicitons les responsables de cette exposition qui n'auraient pas pu mieux trouver pour divertir la jeunesse tout en l'engageant à de sérieuses responsabilités.

échos du valais

Une exposition unique

BRIGUE — A l'occasion de Carnaval, un établissement public de la localité renferme dans ses locaux une exposition d'un genre extraordinaire et qui peut être considérée comme unique dans notre canton. La chasse, tel est le sujet de cette présentation agrémentée par des tableaux circonstanciés. Si un chalet miniature abrite des musiciens « liliputiens » dont leurs mouvements sont savamment synchronisés avec une musique champêtre, les parois des salles attirent l'attention du public en exposant des scènes dont les disciples de Saint Hubert sont les auteurs.

Ces chefs d'œuvre ont d'autant plus de valeur que les sujets qui les animent sont placés en relief. Les vêtements de ces « nemrods » sont de tissus appropriés alors que l'artiste qui a conçu ces personnages s'est encore efforcé de leur donner une ressemblance à d'illustres personnalités du monde politique. Le « gibier » se présente dans sa peau naturelle. Ce qui fait l'enchantement du nombreux public venant admirer cette manifestation artistique originale dont on nous a dit que son auteur était une simple couturière de Suisse allemande, spécialisée dans ce domaine. **Iudo.**



Sur un grand tableau, l'artiste a rassemblé les chasseurs en leur donnant des visages de personnalités politiques parmi lesquelles on reconnaît même le regretté Winston Churchill.

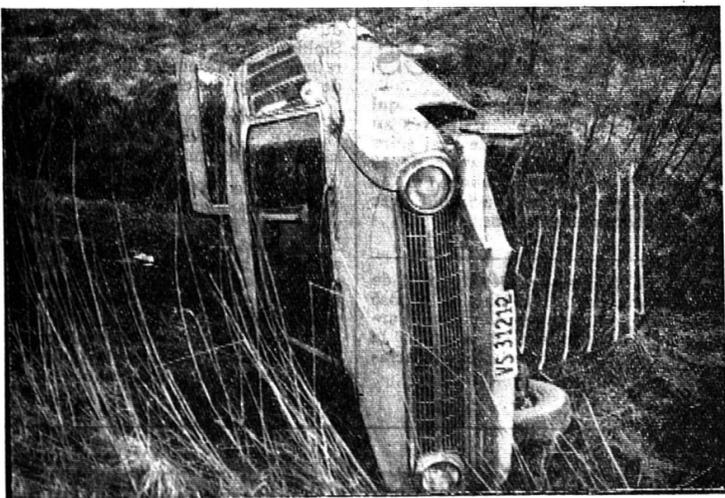


Les animaux sont si « nature » que l'on pourrait croire qu'ils se reposent.

Une fourgonnette percute une maison

GAMSEN — Hier, M. Anton Franzen, né en 1920, maître-boucher à Brigue, circulait à l'intérieur de Gamsen, avec un fourgon à bétail dans lequel se trouvait une vache. Soudain, le véhicule escalada la bordure droite de la chaussée et vint heurter violemment le mur d'une maison d'habitation. Le conducteur, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Brigue. Quant à son passager, M. Jules Seiler, né en 1922, également boucher à Brigue, il n'a été que légèrement atteint.

La route est traîtresse



VIEGE — L'état de la route pourrait laisser supposer que la circulation devrait se dérouler normalement, sans vergias. Tel n'est en tous cas pas le cas pour ce qui regarde la route cantonale entre Rarogne et Viège. En effet, hier, il a été enregistré sur ce parcours de nombreux carambolages par le fait que la chaussée était recouverte d'une dangereuse pellicule glacée. Plusieurs automobilistes ont effectué des « slaloms » involontaires. Une automobiliste de Rarogne se trouva tout à coup — avec son véhicule — dans le talus bordant la chaussée. Après de

nombreuses pirouettes, l'auto se coucha sur le flanc et non sans que la carrosserie ait particulièrement souffert. Si la conductrice, Mme Dirren, s'en tire avec une grande peur et quelques ecchymoses, sa belle-sœur, qui se trouvait à ses côtés, souffre de blessures qui ont nécessité l'intervention d'un médecin. **Iudo.**

Notre photo : La position de la voiture quelques instants après l'accident qui aurait pu être bien plus grave encore.

Où l'humour règne en maître

GLIS — Il est de notoriété publique que les sujets de l'ancien Grand Bailli Alfred Escher sont de grands humoristes comme peut être nulle part ailleurs dans le Haut Pays.

Si durant toute l'année l'humour y est cultivé avec un esprit éveillé tout en gardant ses justes limites, on profite dans la localité de la période carnavalesque pour laisser échapper le « trop plein » humoristique accumulé pendant 11 mois durant. C'est ainsi que pour les Glisois l'heure de la saine rigolade a déjà sonné pendant que ceux de sa grande voisine briguoise s'apprêtent tout juste à « mettre le nez à la fenêtre ». En effet tous les établissements publics sont autant de lieux dans lesquels seuls sont autorisés à entrer les clients désireux de se divertir. L'imminente parution du journal humoristique local est attendue avec impatience alors que le cortège qui déroulera ses fastes dimanche prochain est déjà l'objet de nombreux commentaires. Est-ce dire que Glis risquerait de prendre la place de Brigue dans le domaine carnavalesque ? De là à la réalité il y a un si petit pas que ceux de la Mecque haut-valaisanne feraient bien de se méfier.

Iudo

La nouvelle échelle des pompiers a fait ses preuves

NATERS — Depuis quelque temps déjà, l'administration communale de Naters a fait l'acquisition d'une nouvelle échelle des pompiers dont on dit grand bien. Jusqu'à ce jour — heureusement — on n'avait pas eu l'occasion de se servir de ce nouvel engin. Or, c'est maintenant chose faite, on vient d'y avoir recours pour délivrer un bambin pas plus haut qu'une botte qui eut la malheureuse idée de s'enfermer tout seul dans l'appartement que ses parents habitent au 5ème étage d'un immeuble. En effet, un membre de la compagnie du premier secours des sauveteurs nattersois eut tôt fait d'amener l'échelle motorisée sur le lieu du « sinistre » et de délivrer le petit prisonnier malgré lui.

Route détournée

GRENGIOLS — Hier matin, la circulation automobile a été détournée sur la route de la vallée par le fait que tout près de Grengiols des soldats se livraient à des tirs antichars. Les motorisés durent emprunter l'ancien chemin du valon pour atteindre les hauteurs de la région. Agréable changement d'itinéraire puisque chacun put admirer la précision avec laquelle les défenseurs de notre patrie dirigeaient leurs tirs à balles lumineuses.

Monsieur Henri CLARET, retraité CFF, à Saxon;
Monsieur et Madame René CLARET et leurs enfants Marie-Claire et Christian, à Saxon;
Monsieur et Madame Edouard MANERA, à Bellinzona;
Monsieur et Madame Jean MANERA et leur fille Monique, à Bâle et New-York;
Les enfants, beaux-fils et petits-enfants de feu Madame Emma BELDI-MANERA;
Madame veuve Hélène BESSON, ses enfants et petits-enfants, à Saxon; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Marie CLARET

née MANERA

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 30 janvier 1967, à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le jeudi 2 février 1967, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. E.

P 65136 S

Madame Emile REY-WICHT et ses fils Jean-Pierre et Claude-Alain, à Monthey;
Monsieur et Madame Albert REY, à Lavey-les-Bains;
Madame et Monsieur René VERMOT-REY et leurs filles, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Robert REY et leurs enfants, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Freddy REY et leur fille, à Monthey;
Madame et Monsieur Serge VERNIER-REY, à La Chaux-de-Fonds;
Madame veuve Jean WICHT, à Bex, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lausanne, Bex, Vevey et Monthey;

ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies à Ayent, Grône, Begnins, Bex, Lausanne, et Genève, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile REY

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, parrain et cousin, enlevé à leur tendre affection le lundi 30 janvier 1967, dans sa 44e année, après une longue maladie supportée avec un très grand courage et muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu à Monthey le jeudi 2 février.

Le service funèbre sera célébré en l'église de Monthey à 10 h 30.

Domicile de la famille: rue des Saphirs, 10, Monthey.

P. P. L.

Madame Adolphe QUARELLO-COPPEX, à Monthey;
Monsieur et Madame Secondo QUARELLO, leurs enfants et petits-enfants, à Moncalvo (Italie);
Madame et Monsieur Antoine GROSSO-QUARELLO et leurs enfants, à Monthey;
Madame et Monsieur Fernand LUY-QUARELLO, à Monthey; ainsi que les familles parentes et alliées COPEX, STAMM, WEBER, POT, HAYOZ, JOLIDON, RICHARD, en Suisse, en Italie, en Australie et en France, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Adolphe QUARELLO

retraité Ciba

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain et cousin, décédé subitement dans sa 85e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, mercredi 1er février 1967, à 10 heures 30.

Domicile mortuaire: route du Chili, 2, Monthey.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Monsieur et Madame Léon-Isidore PANNATIER et leurs enfants Rachèle et Paul-Albert, à Vernamiège;
Les enfants et petits-enfants de feu Maurice-Augustin PANNATIER, à Vernamiège, Sion et La Pelouse/Bex;
Monsieur et Madame Etienne PANNATIER, leurs et petits-enfants, à Vernamiège, Sion, Lausanne, Cormoret et Tunis;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin d'annoncer le décès de leur cher fils, petit-fils, filleul, neveu et cousin

Joseph

enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 10 ans, après une maladie supportée avec un courage admirable, aidé par les sacrements de la sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vernamiège, le mercredi 1er février 1967 à 9 h. 45.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 26301 S

Monsieur et Madame René TERRETTAZ et leurs enfants, au Levron;
Monsieur et Madame Roland TERRETTAZ et leurs enfants, au Levron;
Madame et Monsieur Georges FARQUET et leurs enfants, au Levron;
Monsieur Bertrand TERRETTAZ et sa fiancée Odile TERRETTAZ, au Levron;
Madame veuve Louis TERRETTAZ, à Sembrancher;
Madame et Monsieur Frédy ROSSIER et leurs enfants, à Bovernier;
Mademoiselle Léa TERRETTAZ, à Sembrancher;
Madame veuve Hermann TERRETTAZ, à Orsières;
Monsieur Jean GENOUD et ses enfants au Levron et Châble;
Madame veuve Louis GENOUD et ses enfants, à Martigny et Verbier;
La famille de feu Xavier GENOUD, à Vollèges, Martigny, Orsières et Liddes;

La famille de feu Hermann GENOUD, en Amérique;
La famille de feu Louis MEIZOZ-GENOUD, à Genève, Locarno, Annecy, Lausanne, Berne, Nyon et Levron; ainsi que les familles parentes et alliées GENOUD, TERRETTAZ, MONNET, DELITROZ, HIROZ, BERGUE-RAND, MOTTET, BUTHEY, GASPOZ, REBORA, PELLAUD, JORIS, BERRARD, COMBY, MEUNIER, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Marie HIROZ-TERRETTAZ

née GENOUD

négoce

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente que Dieu a rappelée à Lui après une longue maladie, chrétiennement supportée, à l'âge de 86 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Levron le mercredi 1er février, à 10 h 30.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez aux œuvres missionnaires.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un car partira de la gare de Sembrancher à 9 h 42.

P 65134 S

Madame et Monsieur Léonce RODUIT-FELLAY, leurs enfants et petits-enfants, à Fully et Lausanne;
Monsieur et Madame Jean FELLAY et leurs enfants, à Châtaignier (Fully);
Monsieur et Madame Hubert FELLAY et leurs enfants, à Sembrancher;
Madame et Monsieur Marcel JORIS-FASOLA et leurs enfants, à Lausanne;
Les enfants de feu Isaïe BOURGEOIS, à Bovernier; ont la douleur de faire part du décès de leur cher oncle

Monsieur Alphonse FELLAY

pieusement décédé à Fully à l'âge de 83 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Fully le mercredi 1er février 1967, à 11 h. Ni fleurs ni couronnes mais pensez aux bonnes œuvres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Maurice CORTHAY

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et les prières de trouver ici l'expression de sa plus vive reconnaissance

Un merci spécial aux contemporains de 1913 de Bagnes et Lausanne, aux anciens de la Saint-Bernard, aux Patoisants, à la Société valaisanne et aux Bagnards de Lausanne et à ses nombreux amis, au docteur et aux infirmières de l'hôpital Nestlé.

Lausanne et Bagnes, janvier 1967.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Relations diplomatiques entre Bonn et Bucarest

BONN — Les premiers contacts germano-roumains au niveau des ministres des Affaires étrangères ont été « francs et encourageants », déclare-t-on à la Koblenzerstrasse où M. Willy Brandt, ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, et Corneliu Manescu, son homologue roumain, se sont entretenus lundi pendant près de deux heures en tête-à-tête.

La conversation, indique-t-on de source officielle, a porté « sur les modalités d'une coopération ultérieure plus étroite ». On s'attend à ce propos que l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays sera officiellement annoncé mardi après-midi. En outre, les interlocuteurs ont fait

un tour d'horizon des problèmes européens et internationaux, vus dans la perspective des relations Est-Ouest. La récente attaque lancée par Moscou contre la République fédérale a certainement été évoquée, mais il ne semble pas qu'elle ait pesé sur le climat des pourparlers puisque, toujours de source officielle, on indiquait qu'un large terrain d'entente a été trouvé.

Les échanges de vues entre les deux ministres se sont poursuivis en fin d'après-midi, en réunion élargie avec la participation d'experts et ils ont continué durant le dîner offert par M. Brandt en l'honneur de son collègue roumain. Ils reprendront mardi matin à la Koblenzerstrasse, avant que M.

Manescu soit reçu par le chancelier Kurt-Georg Kiesinger, au palais Schaumburg.

Aucun détail n'a été fourni sur la procédure qui sera adoptée pour l'établissement des relations officielles entre Bonn et Bucarest. Il y a tout lieu

de penser que le communiqué contiendra des déclarations d'intention de chaque partie expliquant sa position.

Notre photo : M. Manescu (à gauche) a été reçu, à Bonn, par M. Willy Brandt.



Espagne : Cercle vicieux de grèves et d'arrestations

OVIEDO — Treize mineurs, dont huit sont délégués du syndicat officiel, ont été arrêtés pour « activités subversives », a annoncé hier un communiqué du gouvernement civil qui précise que sept des huit délégués sont des communistes notoires. A la nouvelle de ces arrestations, 7.000 mineurs asturiens du bassin du Langreo se sont mis en grève par solidarité.

Le communiqué déclare que les mineurs arrêtés étaient les dirigeants d'un plan d'agitation et de subversion « élaboré à l'étranger » afin de semer la confusion dans les milieux ouvriers d'Espagne.

Une baraque en feu

MOUTIER — Une baraque de bûcherons appartenant à l'Etat de Berne et située dans les gorges de Moutier, sur le territoire de la commune de Roches, a été complètement détruite par un incendie. Il y a pour 15 000 frs de dommages. On pense que le sinistre est dû à la négligence de touristes, qui campèrent à proximité et firent un feu, qui se communiqua ensuite à la hutte.

L'Autriche approche de la CEE

BRUXELLES — On apprenait lundi soir dans les milieux du Marché commun que l'exposé fait par les délégués autrichiens lors de la première journée des pourparlers entre Vienne et la

Communauté économique européenne, a été bien accueilli.

Les conversations ont eu lieu entre une forte délégation autrichienne, présidée par M. Karl Schleizer, ministre de l'Agriculture et la commission du Marché commun.

Les déclarations de M. Schleizer ont été qualifiées de « très précises » tant par M. Mansholt, vice-président de la commission des Six (Pays-Bas) que par M. Jean Rey, membre belge de la commission.

Les conversations, qui dureront jusqu'à vendredi, tendent à régler les futures relations économiques et de politique commerciale de l'Autriche avec les partenaires du Marché commun, et surtout à étudier en premier lieu les questions se rapportant à l'agriculture.

Le ministre autrichien de l'Agriculture a surtout exposé lundi les vues du gouvernement de Vienne tendant à harmoniser la politique agricole.

Un Suisse condamné en Grèce

ALEXANDROUPOLIS — Un étudiant suisse de 22 ans, de La Chaux-de-Fonds, a été condamné à 2 ans de prison lundi à Alexandroupolis (nord de la Grèce), pour contrefaçon de montres. Il avait été arrêté à la frontière gréco-turque samedi dernier, et on avait découvert dans sa voiture 3 272 montres. L'accusé, déjà enfermé dans la prison où il doit purger sa peine, peut faire appel. Sa voiture et les montres ont été saisies.

Combattre la fraude fiscale par l'impôt à la source

GENEVE — Lundi, le chef du Département cantonal des finances et contributions, M. Jean Babel, conseiller d'Etat, assisté du secrétaire général du département et du directeur général des contributions, a tenu une conférence de presse au sujet de la modifi-

cation de la loi générale sur les contributions publiques adoptée par le Grand Conseil en sa séance du 16 décembre dernier et qui a fait l'objet d'un règlement d'application au premier janvier 1967 par le Conseil d'Etat, en ce qui concerne notamment les saisonniers, les frontaliers et les étrangers sans permis de séjour et travaillant temporairement dans le canton. Sont également soumis à la retenue de l'impôt à la source les autres personnes sans permis de séjour travaillant temporairement ou en permanence dans le canton. Les frontaliers de nationalité suisse exerçant une activité lucrative indépendante dans le canton sont eux aussi soumis à cette disposition légale.

La retenue sera opérée directement sur le salaire ou le revenu par l'employeur ou toute autre personne responsable, les règles ordinaires d'imposition demeurant réservées.

Le Conseil d'Etat entend faire œuvre d'équité envers les contribuables fixés dans le canton et ceux qui viennent simplement pour y travailler.

La retenue de l'impôt à la source se calculera sur le montant brut total des salaires, cachets, indemnités, gratifications et autres prestations. Toutes les déductions prévues au point de vue cantonal et fédéral seront naturellement appliquées. Les employeurs qui percevront cet impôt auront droit à une indemnité de 3 pour cent.

Le contribuable pourra déposer un recours auprès du Département des finances s'il entend contester l'impôt qui lui est demandé. Les infractions seront punies.

Ainsi, le gouvernement entend lutter efficacement contre l'évasion fiscale et améliorer la rentabilité de l'impôt.

Ces mesures intéressent environ 50 mille contribuables.

« Néo-nazisme » : réponse américaine à Moscou

La Russie doit aussi œuvrer pour la réunification !

WASHINGTON — Le gouvernement des Etats-Unis repousse, avant même d'en avoir reçu le texte officiel, les conclusions de la note soviétique sur le problème du néo-nazisme en Allemagne occidentale.

Les motifs qui guident le Kremlin sont « tout autres que celui de la renaissance du néo-nazisme ou de militarisme en République fédérale », a déclaré, lundi, le porte-parole du Département d'Etat.

Le porte parole a ensuite énuméré les « faits réels » :

① La République fédérale, a-t-il dit, est aujourd'hui l'un des plus solides bastions de la démocratie en Europe.

② L'actuel gouvernement de la RFA représente l'écrasante majorité des électeurs allemands — plus de 90 pour cent d'entre eux.

③ Les partis politiques qui ont dé-

montré leur fidélité aux principes démocratiques ont reçu l'appui de la très grande majorité des électeurs à chacune des élections.

④ Les partis politiques qui peuvent de loin s'identifier au néo-nazisme représentent un secteur insignifiant en RFA.

⑤ Les forces armées allemandes ont été constituées pour assurer la défense de la RFA et sont placées dans le cadre et sous le commandement de l'OTAN.

⑥ La RFA a, par traité, renoncé à la production nationale d'armements nucléaires. Aucun autre pays n'en a

fait autant.

⑦ Le nouveau commandement de la RFA, dans sa déclaration du 13 décembre 1966, a affirmé la politique selon laquelle elle n'entend pas acquiescer à la propriété nationale ou le contrôle national d'armes nucléaires.

⑧ Le nouveau gouvernement de la RFA a affirmé de nombreuses reprises son désir d'améliorer ses relations avec l'Union Soviétique et de diminuer les tensions politiques.

⑨ Finalement, l'URSS est l'une des puissances qui a la responsabilité, en vertu des accords de Potsdam, d'agir pour la réunification de l'Allemagne.

CAP KENNEDY rend hommage aux disparus

CAP KENNEDY — (Floride) — Les techniciens de Cap Kennedy ont fait aujourd'hui d'émouvants adieux à Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee, les trois cosmonautes qui ont trouvé une fin tragique vendredi dernier à bord de la cabine « Apollo I ».

Une brève et émouvante cérémonie s'est déroulée sur le « Skid Strip » du polygone, transformé en chapelle ardente, où les trois cercueils, drapés de la bannière étoilée, avaient été amenés de l'Institut de bio-astronautique où l'autopsie des corps avait eu lieu.

Quelque 700 personnes — savants, généraux, spécialistes, infirmières — dont plusieurs connaissaient intimement les trois disparus, retenaient difficilement leurs larmes. Le silence impressionnant n'a été interrompu que par la Marche funèbre de Chopin qui fut suivie de l'hymne de l'Armée de l'air.

Tous ceux qui ont assisté à cette cérémonie se souvenaient irrésistiblement de ce mot de Virgil Grissom, ce capitaine calme et compétent de l'ère nouvelle, prononcé il n'y a pas très longtemps :

« La conquête de l'espace mérite qu'on risque sa vie. »

HOMMAGE AERIEN A ROGER CHAFFEE

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (Texas) — Trois cosmonautes aux commandes d'avions à réaction « T-38 » ont rendu un dernier hommage à leur ca-

MADRID — M. Aldo Trippini, directeur de l'agence américaine United Press International pour l'Espagne a été libéré hier soir après deux heures de détention par la police. M. Trippini a confirmé, après sa libération, qu'il avait reçu plusieurs coups de matraques avant d'être arrêté vers 14 heures 45 hier après-midi, alors qu'il suivait les bagarres entre la police et les étudiants à la Cité universitaire. Il ne souffre que de contusions.

marade Roger Chaffee, pendant la cérémonie funèbre qui se déroulait à sa mémoire dans la petite église presbytérienne de Webster, près du Centre spatial de Houston.

Volant en formation — avec une place vide, celle qu'aurait occupée l'a-

vion de Roger Chaffee — les cosmonautes sont passés deux fois au-dessus de l'église, pleine à craquer.

Les cérémonies funèbres de Virgil Grissom et Edward White ont eu lieu dans l'église méthodiste de Seabrook, à peu de distance.

Une école en flammes

ENKOEPIING (Suède) — Le feu a éclaté lundi dans un bâtiment scolaire de trois étages, construit en bois, à Enköping, dans le centre de la Suède.

De nombreux élèves ont sauté par les fenêtres de l'immeuble en feu. Ainsi, on déplorait plusieurs fractures. D'autres enfants ont été sérieusement brûlés. L'école a été complètement détruite. Selon les premiers rapports de la police, il ne semble pas qu'il y ait de victime parmi les quelques 150 enfants âgés de 7 à 8 ans, et parmi le personnel enseignant. Toutefois on

ignore encore si les personnes qui occupaient des appartements privés au dernier étage de l'immeuble sont sains et saufs. On est sans nouvelle de 10 enfants d'une école voisine qui se trouvaient pendant la catastrophe avec leurs infortunés camarades.

WASHINGTON — Le Département de la défense des Etats-Unis a déposé une demande pour appeler dans l'armée 2 229 médecins dont, et pour la première fois, 181 ostéopathes (spécialistes des os).

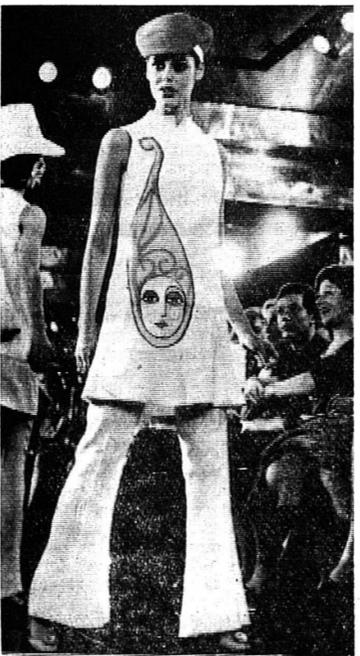
Malte est libre ! De quel côté va-t-elle pencher ?

LONDRES — Malte pourrait porter le Conseil de sécurité son litige avec la Grande-Bretagne, a déclaré lundi après-midi M. Edgar Mizzi, attorney général adjoint de Malte.

M. Mizzi, qui parlait au cours d'une conférence de presse, a ajouté : « Nous préférons risquer la famine seuls plutôt que de le faire dans l'intérêt du Royaume-Uni ». Il a ajouté que son gouvernement avait étudié toutes les solutions de rechange à l'accord militaire avec la Grande-Bretagne et qu'« aucune d'entre elles n'était écartée », mais il a refusé de préciser si Malte envisageait d'offrir des facilités aux Etats-Unis ou à l'URSS.

Pour sa part, le haut commissaire de Malte à Londres, M. John Axisa, a déclaré que la décision de la Grande-Bretagne risquait de porter à 13 000 — soit 18 pour cent — le nombre des chômeurs hommes dans l'île d'ici à 1969, et que ces chiffres seraient doublés si le Royaume-Uni retirait toutes ses troupes et dénonçait en même temps l'accord d'aide financière. Accusant la Grande-Bretagne d'avoir failli à ses obligations en mettant Malte devant un fait accompli, sans consultations, il a affirmé que les économies réalisées par le Royaume-Uni n'auraient à la longue qu'un effet marginal sur la balance des paiements britanniques, alors que Malte souffrirait d'une véritable « dépression économique ».

Une larme ?



Très attendue, la collection de Ted LAPIDUS présentée dans ses nouveaux locaux tout en marbre noir et cuivre n'a pas déçu les adeptes de ce couturier parisien. Très jeune dans sa conception, la mode de Ted Lapidus a parfois un style «yé-yé» qui surprend chez un couturier réputé...